BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3929 du Vendredi 8 Novembre 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

JOURNÉE NATIONALE DE L'ARBRE

L'arbre dans tous ses états

- **Une journée honorée**
- **Le Gouvernement s'y est mis**
- **Notre éditorial: L'arbre, la vie!**

Isidore Mvouba accomplissant son acte de planting d'arbre

(P.3)

CONSEIL ŒCUMENIQUE DES EGLISES CHRETIENNES DU CONGO

Le pasteur Albert Poungui-Sambou n'est plus!

(P.9)

COUR PÉNALE INTERNATIONALE

Bosco Ntaganda écope de 30 ans de prison

(P.7)

FOOTBALL

Candido Valdo à l'épreuve du Sénégal

Le sélectionneur des Diables-Rouges s'est engagé à aller à Thiès «pour la bataille et non pour participer à la fête du Sénégal».

(P.15)

OFFRE D'EMPLOI

ANNONCE NUMERO:
BRAZZAVILLE-2019-028

POSTE VACANT:
MAGASINIER (STOREKEEPER)
Grade - FSN-05
Contrat à durée indéterminée

DATE D'OUVERTURE DE L'OFFRE:
31 Octobre 2019
DATE DE CLOTURE: 14 Novembre 2019

EXIGENCES DU POSTE:
• Avoir au moins un BEPC ou équivalent
• Avoir une bonne connaissance de la langue anglaise et française, ainsi que des langues locales (niveau 3)
• Justifier d'au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle dans l'administration

TACHES PRINCIPALES:
Sous la supervision du superviseur entrepôt, le/la titulaire du poste sera en charge du stockage et de la sécurité de tous les biens durables dans toutes les sections de la mission américaine. Il/Elle Coordonne et suit la livraison et le transfert des biens entre l'entrepôt, l'enceinte de l'ambassade et les résidences, donne au quotidien des conseils de travail et assure la sécurité des ouvriers de l'entrepôt.

COMMENT POSTULER:
L'Ambassade des Etats-Unis à Brazzaville a modernisé son processus de recrutement. Désormais, toutes les demandes d'emplois devront se faire au moyen de son outil de recrutement électronique dénommé ERA (Electronique Recrutement Application) disponible sur son site web: https://erajobs.state.gov/dos-era/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms (Copiez ce lien et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge).
Pour de plus amples informations sur cette offre d'emploi, prière de visiter le site web: https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/ ou contacter le bureau des Ressources Humaines (tél: 06-612-2000/06-612-2109/06-612-2073/06-612-2133, email: BrazzavilleHRjobs@state.gov)

N-B: Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

Merci de votre intérêt pour l'Ambassade des USA à Brazzaville.
Bonne chance!

OFFRE D'EMPLOI

ANNONCE NUMERO:
BRAZZAVILLE-2019-029

POSTE VACANT: CHAUFFEUR
Grade - FSN-03
Contrat à durée indéterminée

DATE D'OUVERTURE DE L'OFFRE:
31 Octobre 2019
DATE DE CLOTURE: 14 Novembre 2019

EXIGENCES DU POSTE:
• Avoir au moins un BEPC ou équivalent
• Avoir une bonne connaissance de la langue anglaise et française (niveau 2 & 3)
• Justifier d'au moins d'un (1) an d'expérience professionnelle en tant que chauffeur

TACHES PRINCIPALES:
Sous la supervision du superviseur du parc automobile, le/la titulaire du poste utilise des véhicules pour transporter le personnel de l'ambassade des États-Unis et les visiteurs officiels de manière confortable, sûre et efficace. Il/Elle doit être disponible pour répondre aux urgences et aux courses non planifiées et remplir le rôle d'expéditeur de voyages de remplacement pour faciliter le passage des visiteurs officiels dans des environnements differents.

COMMENT POSTULER:
L'Ambassade des Etats-Unis à Brazzaville a modernisé son processus de recrutement. Désormais, toutes les demandes d'emplois devront se faire au moyen de son outil de recrutement électronique dénommé ERA (Electronique Recrutement Application) disponible sur son site web: https://erajobs.state.gov/dos-era/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms (Copiez ce lien et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge).
Pour de plus amples informations sur cette offre d'emploi, prière de visiter le site web: https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/ ou contacter le bureau des Ressources Humaines (tél: 06-612-2000/06-612-2109/06-612-2073/06-612-2133, email: BrazzavilleHRjobs@state.gov)
N-B: Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

Merci de votre intérêt pour l'Ambassade des USA à Brazzaville.
Bonne chance!

ALL STAPLE FOOD SA «ASTAFOOD»

Société Anonyme avec Conseil d'administration
Au capital de 10.000.000 de Francs CFA
Siège social à l'immeuble Eric Junior, Tour Mayombe de Pointe-Noire, Pointe-Noire, République du Congo R.C.C.M.: CG/PNR/11 B 2380

Avis d'annonce légale rectificatif de l'avis publié dans le numéro 3883 du 17 mai 2019

Au terme du procès-verbal du Conseil d'Administration en date, au Kansas (Etats-Unis d'Amérique), du 14 septembre 2018, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 26 avril 2019, sous le numéro 3242, folio 77/58, les administrateurs de la société ont notamment décidé de nommer Monsieur Bryant SCHOENHERR en qualité de Directeur Général Adjoint, pour la durée du mandat du Directeur Général.

Dépôt dudit acte a été fait au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

Pour avis,
Le Conseil d'administration.

OFFRE D'EMPLOI

ANNONCE NUMERO:
BRAZZAVILLE-2019-027

POSTE VACANT: AGENT D'INVESTIGATION (JUNIOR FSNI)
Grade - FSN-07
Contrat à durée indéterminée

DATE D'OUVERTURE DE L'OFFRE:
31 Octobre 2019
DATE DE CLOTURE: 14 Novembre 2019

EXIGENCES DU POSTE:
• Avoir au moins une licence en droit ou équivalent
• Avoir une bonne connaissance de la langue anglaise et française (niveau 3)
• Justifier d'au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle dans le secteur de l'investigation

TACHES PRINCIPALES:
Sous la supervision de l'investigateur principal, le/la titulaire du poste sera en charge de toutes les tâches liées aux investigations, a la sécurité et la protection du personnel et des biens de la mission américaine.

COMMENT POSTULER:
L'Ambassade des Etats-Unis à Brazzaville a modernisé son processus de recrutement. Désormais, toutes les demandes d'emplois devront se faire au moyen de son outil de recrutement électronique dénommé ERA (Electronique Recrutement Application) disponible sur son site web: https://erajobs.state.gov/dos-era/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms (Copiez ce lien et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge).
Pour de plus amples informations sur cette offre d'emploi, prière de visiter le site web: https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/ ou contacter le bureau des Ressources Humaines (tél: 06-612-2000/06-612-2109/06-612-2073/06-612-2133, email: BrazzavilleHRjobs@state.gov)

N-B: Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

Merci de votre intérêt pour l'Ambassade des USA à Brazzaville.
Bonne chance!

croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

Avis de Recrutement: 2 Superviseurs VIH-Sida et Tuberculose

La Délégation de la Croix-Rouge française en République du Congo, procède au recrutement de Deux (02) superviseurs, dans le cadre du projet «d'appui à la prise en charge du VIH et de la Tuberculose (TB) en République du Congo, financé par le Fonds Mondial de lutte contre le VIH-Sida et de la Tuberculose (TB) et le Paludisme sur le Nouveau Cycle de Financement.

Lieu d'affectation: Brazzaville, avec possibles déplacements à l'intérieur du pays
Durée du contrat: 12 mois (une année) renouvelable selon disponibilité de financement
Statut: Salarié à temps plein

Objectifs:
Au sein de l'équipe UOP et sous la supervision de la Chargée VIH/TB, les superviseurs VIH/TB travailleront avec les sites de prise en charge intégrant la coïnfection VIH/TB, la Prise en charge médicale du VIH et/ou de la TB dans le cadre de la mise en œuvre du programme «Projet d'appui à la prise en charge du VIH/SIDA et de la tuberculose au Congo», financé par le fonds mondial de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme. Ils/elles vont s'assurer de la qualité de l'offre des services aux bénéficiaires conformément aux normes et standards nationaux dans la mise en œuvre des activités de prise en charge du VIH et de la TB.

Tâches et Responsabilités principales
Visites régulières des sites de Prise en charge
• Assurer le suivi hebdomadaire de la prise en charge correcte dans les sites de prise en charge du VIH/TB
• Assurer une supervision mensuelle des activités des sites de prise en charge du VIH/TB
• Pendant le suivi, former les agents au remplissage et à la collecte de données et leur agrégation
• Élaborer chaque mois le rapport de supervision avec des plans de résolution des problèmes; etc.
Collecte des données et rapportage
• S'assurer de la tenue correcte et régulière des supports de collecte de données des programmes VIH et TB
• Participer aux missions conjointes avec PNLS et le PNLT de contrôle de la qualité des données
• Assurer la qualité des données VIH/TB collectées dans les FOSA en vue de production des rapports de qualité.
• Participer à la rédaction des rapports semestriels et annuels d'avancement des activités dans le cadre de la subvention;

Profil de Poste:
Niveau d'études:
• Médecin ou Infirmier Diplômé d'état
• Formation dans le domaine de la lutte contre la TB et ou VIH; Expérience dans la prise en charge de la TB et ou VIH

Expérience exigée:
• Au moins 3 ans d'expérience récente comme superviseur de programme d'appuis au système de santé sur financement de bailleurs de fonds internationaux.
• Expérience dans le domaine de lutte contre le VIH et la tuberculose; Expérience significative dans le domaine du RSS; Expérience dans l'appui au système de santé du niveau national et intermédiaire; Avoir des connaissances des procédures et directives du Fonds mondial est un atout; Bonne connaissance de l'outil informatique.

Personnalité:
Très bon esprit d'analyse, de synthèse et d'équipe; souple, apte au voyage à l'intérieur du pays et à travailler sous stress.
Très bonnes capacités relationnelles et d'écoute, organisé et rigoureux.

Le dossier de candidature devra comprendre un CV, une lettre de motivation, copie(s) légalisé(s) du(des) diplôme(s), certificat(s) de travail. Les originaux du(des) diplôme(s) et certificat(s) de travail devront être présentés sans exception le jour de l'entretien de recrutement.

Les dossiers seront à déposer à la délégation de la Croix-Rouge française, sous pli fermé, à l'attention du Coordinateur Ressources Humaines avec la mention ''Candidature au poste de «Superviseur VIH/TB», ou à envoyer par e-mail aux adresses: rhco-congo.frc@croix-rouge.fr et rh-congo.frc@croix-rouge.fr au plus tard le 15 novembre 2019 à 16h30.

Nous rappelons à tous que les dossiers des candidats non retenus ne seront pas restitués. Les dossiers ne doivent pas être constitués par les originaux des différents documents demandés. Seuls les candidats sélectionnés pour un test seront contactés. Les candidatures féminines sont vivement encouragées

Brazzaville, le 31 octobre 2019

Pius RAMAZANI

Coordinateur Ressources Humaines

JOURNÉE NATIONALE DE L'ARBRE

Planter un arbre, c'est lutter contre l'aggravation des phénomènes d'érosion des sols

Le 6 novembre de chaque année est célébrée la Journée nationale de l'arbre. Pour cette année, le thème choisi était: «Verdir nos cités pour lutter contre les érosions et les effets climatiques». L'Université Denis Sassou-Nguesso à Kintelé était le site officiel choisi par le Programme national d'afforestation et de reboisement (PRONAR). La cérémonie a été patronnée par Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale, en présence de Clément Mouamba, Premier ministre; des membres du Gouvernement, du corps diplomatique, du haut commandement militaire et des corps constitués nationaux.

L'objectif de cette Journée est d'interpeller les citoyens sur les enjeux de l'arbre, notamment son importance, et les inviter à considérer aussi que planter un arbre, c'est poser un acte salutaire pour l'humanité.

Réaliser le planting dans le site de l'université Marien Ngouabi, *«c'est donner la preuve que le Gouvernement est dans une démarche pédagogique d'éducation de la population, qu'il appelle à s'approprier la loi instituant la Journée nationale de l'arbre»,* a dit Lambert Imbolo, coordonnateur du PRONAR.

La superficie totale plantée est de 5,45 ha. La seconde, qui s'étend sur une superficie de 1,9 ha, est à l'intérieur du bloc académique. Au total, 2289 arbres de saule pleureur ont été plantés à la façade principale de l'Université, accompagnés d'une ligne de bottes de vétiver placée à 1m de la clôture. 1242 bottes de vétiver ont été plantés.

Les espèces plantées sont adaptées: le saule pleureur, mantalys et vétiver tiennent compte de la spécificité du site.

Pour Isidore Mvouba, planter un arbre est un acte vital. *«Je crois que cette opération a gagné en mobilisation. Ce jour, chaque Congolais devrait planter un arbre. Cela doit être l'affaire de tous»,* a déclaré le président de l'Assemblée nationale.

Il s'est indigné du fait qu'il n'y ait plus de planting d'arbres dans les écoles. *«A l'époque, nous plantions les arbres dans les cours d'école. Avec les effectifs pléthoriques actuels dans les salles, les enfants ne savent pas où s'abriter quand il fait chaud. Ils restent dans les classes qui sont bondées, ils ont peu d'air»,* a-t-il déploré.

Clément Mouamba pense, quant à lui, que planter un arbre est désormais, *«une norme reconnue mondialement, qui est de bon sens pour développer l'économie verte. Toutes les vertus de l'arbre ont été maintes fois rappelées. Lorsque nous venons ici pour planter des arbres pour la 33e édition, nous voulons mettre la volonté de montrer que nous tenons à l'économie verte. Nous tenons à combattre la dégradation au niveau mondial de la gestion durable des forêts. Le bon sens doit l'emporter pour la survie de l'humanité».*

Isidore Mvouba plantant son arbre sous l'assistance de Rosalie Matondo

Clément Mouamba arrosant son plant

La veille de la célébration, Mme Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière, avait publié un message du Gouvernement. Dans lequel elle soulignait que la végétalisation est un précieux secours face à l'aggravation des phénomènes d'érosion des sols au niveau national. *«Les végétaux ont pour principale vertu d'améliorer la fixation et la perméabilité des sols».*

A noter que le 6 mars de chaque année, chaque Congolais a le devoir de planter aussi un arbre d'essence forestière ou fruitière de son choix.

Philippe BANZ

BASSIN DU CONGO

Fonds bleu: des signaux encourageants

Il s'est tenu à Brazzaville, du 4 au 5 novembre 2019, la deuxième réunion du Comité de pilotage de l'étude de préfiguration du Fonds bleu pour le Bassin du Congo. Les travaux ont été placés sous l'autorité de Mme Arlette Soudan-Nonault, ministre de Tourisme et de l'environnement. La rencontre avait pour objectif général était de présenter et valider les premiers rapports intermédiaires. Maleye Diop, représentant du PNUD au Congo; Honoré Kaboré, représentant de la CEEAC, y étaient présents.

Il s'agissait spécifiquement de présenter la première version de pipeline des projets pour le lot n°1; la première version des scénarii du véhicule financier et leurs schémas de gouvernance pour le lot 2; de formuler des orientations ou des recommandations pour la poursuite de l'étude et de préparer les prochaines étapes de la réalisation de l'étude.

Le processus d'opérationnalisation du Fonds bleu pour le Bassin du Congo, principal outil financier de la Commission Climat du Bassin du Congo, pour la mobilisation de ressources nécessaires, à la mise en œuvre des programmes et projets concourant au développement durable et à la promotion de l'économie bleue dans son champ d'intervention, est réellement en marche au regard des étapes franchies.

Photo de famille

La coordonnatrice technique de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds bleu pour le Bassin du Congo, la ministre Arlette Soudan-Nonault, a rappelé aux participants la nécessité de *«tenir compte des objectifs de la CCBC exprimés dans la déclaration des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de la Commission climat du Bassin du Congo et du Fonds bleu pour le Bassin du Congo, réunis à Brazzaville le 29 avril 2018, dans la définition d'un véhicule financier répondant aux attentes des pays et des autres parties prenantes».*

Pendant deux jours, les participants ont établi le lien entre les projets identifiés et les programmes sectoriels assortis de leur budgétisation sur la base de la valeur de chaque projet, mais aussi marquer deux avancées majeures: la présentation du portefeuille structuré de projets, ainsi que la proposition des options pour le mécanisme financier qui sera le pilier du Fonds bleu et qui permettra de financer des projets identifiés ou avenants.

Pour le comité de pilotage, il était question de choisir les options les plus judicieuses pour chacune des grandes options. Des recommandations ont été également faites au Consortium des 16 pays de la Commission climat du Bassin du Congo qui doivent permettre de justifier la pertinence des projets à financer.

Il a été recommandé aussi au Consortium Ernest & Young et Innpact de structurer le pipeline sur la base de la maturité technique des projets.

Les membres du Comité de pilotage ont aussi abordé la question de la mise en place de l'Unité de démarrage du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo. A cet effet, des fiches de programmes simplifiées seront être élaborées en vue de leur présentation lors de la Conférence des bailleurs de fonds qui sera organisée en 2020.

En outre, les pays ayant participé aux trois hubs ont fait une revue des projets avec le Consortium qui a conduit à la validation, la suppression, la demande de complément d'informations et la révision de certains projets. Les projets définitivement retenus seront présentés dans la version du pipeline structuré des projets à valider lors de la troisième réunion du Comité de pilotage.

A travers cette réunion, *«nous venons de poser de nouveau une action importante qui nous rapproche de la fin processus. Ce résultat palpable vient contribuer au renforcement des résultats déjà obtenus au cours des étapes antérieures. Au sortir de ce rendez-vous de Brazzaville, il nous reste maintenant à passer d'urgence à la mise en œuvre et au suivi de la feuille de route validée pour affiner les résultats, dont le deuxième sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Commission Climat du Bassin du Congo et la table ronde des bailleurs de fonds»*, a déclaré la ministre Arlette Soudan-Nonault, clôturant les travaux de la réunion.

KAUD

Editorial

L'arbre, la vie!

Pour la 33e Journée nationale de l'arbre, l'accent a été mis cette année sur la contribution de la plante à l'amélioration du cadre de vie urbain. Nos villes sont à la fois responsables et victimes des dégâts qui les mutilent. Le couvert végétal autour des grandes améliorations a disparu; les pluies de plus en plus fortes et impétueuses ne rencontrent plus d'obstacles sur les versants: les résultats sont partout catastrophiques!

Les érosions, les ensablements de quartiers entiers, les crevasses et les éboulements ne sont que la partie visible des désagréments que la ville cause et subit tout à la fois. Ceux qui observent ces phénomènes ajoutent d'autres effets plus insidieux. Donc, résolument, l'arbre nous sauvera, son absence nous condamnera. Donc, résolument, la Journée de l'arbre est à perpétuer et à soutenir, quelle que soit la forme qu'elle revêtira…

Peu importe que ceux qui la promeuvent et la soutiennent soient les premiers prédateurs des richesses arboricoles du Congo. Peu importe que chaque année leur discours ne soit qu'une succession de slogans ou de poses devant la caméra pour faire chic et dans l'air du temps. L'arbre, sa préservation, son entretien, son reboisement et son exploitation écologique constituent un sujet de consensus. La polémique ne peut prospérer sous son ombre.

L'Eglise catholique bénéficie de l'onde porteuse suscitée par l'Encyclique Laudato Si du Pape François. Elle invite constamment à la protection de la Terre, notre maison commune. Elle sollicite de l'homme la prise de conscience que lorsqu'il détruit ce que Dieu a créé, il scie – c'est le cas de le dire, puisque nous parlons d'arbre,– la branche sur laquelle on est assis. Respectons l'arbre, protégeons-le.

Dans ce numéro, nous consacrons un espace à la question des arbres en ville (voir ci-contre et page 6). Nous attirons l'attention sur la nécessité de les planter, en veillant au choix des espèces résistantes aux vents et pas seulement ornementales; de planter mais aussi d'entretenir les arbres que nous plantons. De précédents articles dans nos colonnes ont mis l'accent sur les risques posés par les arbres plantés au hasard des traditions dans nos rues et nos quartiers.

Nous avons dit pourquoi il faut planter les arbres fruitiers sur des étendues éloignées des agglomérations et des rues. Sur les risques de querelles de voisinage qu'entraînent manguiers, avocatiers et autres safoutiers. Quand leurs branches cassent sur la toiture du voisin, quand leurs feuilles tombent dans la parcelle d'à-côté, les désagréments qui en résultent peuvent conduire devant la justice.

Il n'empêche: l'arbre, c'est la vie. Faisons nôtre cette vérité, quitte à ajouter un slogan de plus à la longue liste de ceux que nous *«pondons»* chaque année.

Albert S. MIANZOUKOUTA

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX

Encourager la jeunesse à changer de mentalité pour combattre les antivaleurs

L'association Jeunesse développement et progrès (JDP), en partenariat avec le ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation technologique, ainsi que celui de la Jeunesse et de l'éducation civique, a célébré en différé le 11 octobre 2019 à Brazzaville, la Journée internationale de la paix. Sous le thème: *«Les jeunes au cœur du développement du Congo»*, cette initiative a permis aux organisateurs d'exhorter la jeunesse congolaise à connaître l'importance de la paix, de prendre conscience de ses potentialités afin de jouer pleinement sa partition dans le développement du pays, mais aussi apporter contribution dans la lutte contre les antivaleurs qui gagnent du terrain dans la société. Elle a aussi été un moment d'échange sur les mécanismes d'action et d'intervention des femmes et des jeunes dans leur contribution à asseoir la paix et la sécurité durable dans le pays.

Cette journée a été ponctuée par plusieurs exposés par différents conférenciers, et portant sur divers thèmes comme: ''Le changement de comportement, un cadre de concertation sur tous les enjeux environnementaux''; ''La connaissance des symboles de la République''; ''Le rôle et les enjeux de l'éducation à la culture de la paix''; ''Les Forces de l'ordre et de sécurité: rôles, sur la nécessité de leurs interventions et sur ce qu'elles attendent de la population en vue de consolider la paix sur le terrain''; ''La paix et le développement''; ''La jeunesse et la citoyenneté''. Des thématiques qui ont permis d'édifier l'assistance sur les différents enjeux ciblés, et qui ont attiré l'attention de tous.

Pour le président de l'association JDP, Gislain Armel De Nsimba, la paix est la base de tout développement. Et sa structure a pour mission d'assurer l'épanouissement des jeunes par la formation en les invitant à s'engager au service de la nation pour relever les nombreux défis, et à participer chaque jour au développement. *«L'action de conscientisation de la jeunesse par notre association va s'étendre dans tout le territoire national»*, a-t-il assuré.

Les participants à l'ouverture des travaux

Le directeur général de l'Education civique au ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique, Jean-Pierre Mahinga, a relevé que la paix n'est pas que l'absence de guerre ou de conflits. *«Elle est, avant tout, un état d'être que chacun d'entre nous ressent au fond de soi, avec le désir de partage, s'unissant à l'ensemble de ses semblables, au-delà de leur couleur, de leur religion ou encore de sa nationalité»*, a-t-il dit.

La représentante du ministre de la Recherche scientifique, Huguette Nguenoni, a fait savoir que cette journée visait également à informer les citoyens sur les développements scientifiques, mais aussi à souligner le rôle joué par les chercheurs dans l'élargissement de la compréhension de la planète. Elle a précisé que les enjeux scientifiques et environnementaux étaient aussi à l'ordre du jour de cette journée.

A noter d'ailleurs que sur le plan mondial, cette journée a été commémorée sous le thème: *«Action climatique, action pour la paix»*.

Alain-Patrick MASSAMBA

Diabaction Congo

journée mondiale du diabète

"Le diabète et la famille"
14 novembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le monde va célébrer ce 14 novembre la Journée mondiale du diabète. Ce mois de novembre est donc l'occasion de mettre à nouveau à l'honneur le thème de cette campagne de deux ans « la famille et le diabète ». Pour cette année slogan est « le diabète : protégez votre famille ». L'objectif de la campagne est de sensibiliser à l'impact du diabète sur la famille et de promouvoir le rôle de la famille dans la gestion, le soin, la prévention et l'éducation de la maladie.

Aujourd'hui, plus de 425 millions d'adultes sont atteints de diabète dans le monde. Si rien n'est fait, 522 millions en seront atteints d'ici 2030 ; plus d'un million d'enfants et adolescents vivent avec le diabète. Cependant de nombreux cas de diabète peuvent être évités en adoptant un mode de vie sain. L'éducation et le soutien continu devraient être accessibles à toutes les personnes et les familles pour pouvoir maitriser le diabète.

Aujourd'hui, dans notre pays, on enregistre dans chaque famille au moins un cas de diabète. Face à ce fléau mondial et son cortège de complications, des actions de préventions mettant en avant la famille s'imposent à nous. Le temps de l'inaction est résolu. De ce fait, l'association Diabaction Congo et ses partenaires vous invitent à la commémoration de cette journée principalement autour du « Village Diabète » qui sera organisé à la place Rotary (en face du Camp Milice), du 13 au 17 novembre et de la Journée scientifique sur le diabète, le 14 novembre dans la Salle de Conférence du Rectorat.

Le programme complet des activités
- Du 4 au 10 novembre à Gamboma : Une semaine de diabète dans les Plateaux ;
- Le 10 novembre : dépistage du diabète dans les églises ;
- Du 11 au 13 novembre : dépistage du diabète dans les différentes communes de Brazzaville ;
- Du 13 au 17 novembre : Village du diabète à la Place Rotary (face Camp Milice de Bacongo)
- Le 14 novembre : Journée scientifique sur le diabète (Auditorium du Rectorat)
- Le 17 novembre : Marche de santé en famille
- Du 18 au 30 novembre : Dépistage gratuit des complications du diabète (rétinopathie, neuropathie, maladies bucco-dentaires).

« Vous et votre famille êtes les bienvenues »

Franc MPASSI
Secrétaire Général

Dr Evariste BOUENIZABILA
Président Scientifique

Siege social : 101, rue Lamothe, Centre Ville, Brazzaville (République du Congo)
Tél. (mobile) : (242)06668 39 60/ 069336664/ 066604955
Compte bancaire n°2400014426-69 – BCI/Brazzaville/ Code Banque 30009/
Compte Mucodec n° 2O3/12808-37
Courriel : boueniz,eva@wanadoo.fr/diabaction_congo@yahoo.fr Site web : www.diabaction-congo.fr.tc

UNHCR
United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Boite postale :1093
18, Avenue Emile Biayenda
Quartier Mission Catholique Sacré coeur
Centre-ville - Brazzaville
République du Congo

Tel. 06.808.13.24
05.737.37.03
email: cobbr@unhcr.org

ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION DE TROIS (03) INVITATIONS A SOUMISSIONNER (IAS) POUR LA MISE EN PLACE D'ACCORDS-CADRE AVEC LE HCR EN REPUBLIQUE DU CONGO

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), lance la publication des invitations à soumissionner ci-dessous:

- N° HCR/BZV /UAL/IAS/017 /2019-dg «pour la mise en place d'un contrat cadre relatif à la fourniture et la livraison des baleinières, pirogues et pagaies pour l'UNHCR en République du Congo»;

-N° HCR/BZV /UAL/IAS/018/2019-dg «pour la mise en place d'un contrat cadre relatif à la fourniture et la livraison des speed boat pour l'UNHCR en République du Congo» ;

- N° HCR/BZV/UAL/IAS/019/2019-dg «pour la mise en place d'un contrat cadre relatif à la fourniture et la livraison des moteurs hors bords pour l'UNHCR en République du Congo».

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré-coeur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées dans la caisse de réception des soumissions sise dans l'enceinte de la Représentation à Brazzaville à la même adresse, au plus tard, le 06 décembre 2019, à 17 h 00.

Brazzaville, le 07 novembre 2019

Section Approvisionnements

Brazzaville, le 07 novembre 2019
Section Approvisionnements

ASSEMBLEE NATIONALE

La Commission de suivi de l'exécution de l'accord avec le FMI se met à l'oeuvre

Les travaux de la Commission ad hoc de l'Assemblée nationale, chargée du suivi de l'exécution de l'accord avec le FMI ont été officiellement lancés le 26 octobre 2019 au Palais des congrès, par Isidore Mvouba, président de la chambre basse. La période de mise en œuvre de ce programme est assujettie à des revues semestrielles, dont la première s'effectuera en décembre prochain.

Isidore Mvouba

L'exécution de cet accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit, assorti des 48 mesures ou clauses contractuelles, «exige du Gouvernement rigueur et pugnacité sous l'œil vigilant de l'Assemblée nationale», a expliqué Isidore Mvouba.

Pour une mise en œuvre efficace de ce contrat, la représentation nationale a placé à la pointe de ce combat une Commission ad hoc chargée du suivi. *«Le contrôle de ce programme devra se faire sans complaisance, et sans faiblesse. Il en va du relèvement des équilibres macro-économiques de notre pays. Vous disposez, en effet, de tout l'arsenal institutionnel et légal, de la documentation nécessaire, ainsi que des outils appropriés pour l'obtention des résultats attendus par le peuple congolais»*, a dit le président de l'Assemblée nationale aux membres de la commission ad hoc.

Pour le président de la Commission, cette structure veillera à ce que le Gouvernement respecte les engagements pris. *«Ils se résument en 48 mesures. Nous en avons épinglé 15 qui méritent de notre part un suivi de manière rigoureuse de leur mise en œuvre. Maintenant nous aurons en face de nous le Gouvernement pour obtenir les éléments de réponse à un questionnaire qui lui sera envoyé»,* a indiqué Maurice Mavoungou.

«Il y a une grande détermination à faire en sorte que cet accord aboutisse. Nous voulons que cet accord nous permette de régler un certain nombre de dysfonctionnements constatés et qui sont en partie responsables de la crise dans laquelle nous nous trouvons», a indiqué Jéremy Lissouba, l'un des membres de la commission ad hoc.

KAUD

VIE ASSOCIATIVE

Un cercle de réflexion voit le jour à Pointe-Noire

Fruit d'un idéal commun et d'une vision partagée par un groupe d'intellectuels, il est né à Pointe-Noire une Association apolitique d'essence scientifique dénommée «Cercle de réflexion énergie républicaine (CRER)». Il a été porté sur les fonts baptismaux le 26 octobre 2019 au cours d'une cérémonie solennelle patronnée par son coordonnateur national, M. Richard Poungha Ebouangoy. Avec comme leçon inaugurale, une conférence-débat sur «République et Citoyenneté», animée par Frédéric Pambou.

La cordination du CRER

La ville de Pointe-Noire va enfin sortir de sa veste de cité ouvrière, et ajouter à son statut de capitale économique, le caractère de ville des lumières. La création dans cette ville d'un lieu où peuvent se retrouver les intellectuels de tous bords, sans distinction de nationalité, de sexe, de religion ni d'appartenance politique tend à conforter cette image.

Le Cercle de réflexion énergie Républicaine a pour vocation de mener une réflexion plurielle en s'appuyant sur la méthode de travail heuristique. C'est-à-dire l'acquisition de la connaissance suite à une recherche scientifique.

L'ambition de ce groupe est clairement énoncée: réfléchir, produire des idées à mettre à la disposition des décideurs ou des personnes intéressées pour apporter sa contribution au relèvement des défis républicains qui se posent au Congo.

Quand on demande au coordonnateur du CRER les raisons du choix du thème de lancement, pour la conférence-débat inaugurale, Richard Poungha répond que c'est suite à l'adresse du Président de la République au Parlement, où il avait interpellé le peuple congolais sur la nécessité de lutter contre les antivaleurs. *«Dans cette optique, le CRER estime que parmi les antivaleurs les plus délétères qui plombent l'émergence de notre pays, il y a l'ethnocentrisme avec ses effets collatéraux. Le CRER pense que c'est en cultivant les valeurs républicaines, entre autres la promotion de l'identité nationale citoyenne, qu'on peut tordre le coup à l'ethnocentrisme ou du moins atténuer ses effets dévastateurs».*

La création du CRER a été positivement accueillie par le monde intellectuel de la capitale économique. Il y manquait jusque-là un cadre de brassage des idées et du brain-storming.

Jean BANZOUZI MALONGA

AUTONOMISATION ECONOMIQUE DES FEMMES ET DES FILLES

87 jeunes filles désœuvrées ont reçu une formation en hôtellerie

La ministre Jacqueline Lydia Mikolo, de la Santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, a procédé le 25 octobre 2019, à la remise des attestions de fin de formation en hôtellerie à des jeunes filles désœuvrées.

Cette formation offre aux apprenants l'opportunité d'être plus actives, plus utiles pour la société et plus responsables. De même, elle leur permettra d'y intégrer, comme tout autre, leur expérience et leurs préoccupations aux efforts de développement.

Pendant trois mois, les formateurs du Groupe Edmond hôtel ont mis à leur disposition des informations sur les métiers d'hôtellerie. Cette formation donnera aux filles l'opportunité d'exercer un métier qui leur permettra de se prendre en charge, d'assurer leur autonomisation et de lutter contre la féminisation de la pauvreté.

Les apprenantes ont émis le vœu que cette formation soit pérennisée afin de faciliter l'autonomisation de plus de jeunes filles mères *«et d'éradiquer la pauvreté en milieu féminin»,* a dit l'une d'elles, dans le mot de remerciement.

La représentante du président directeur général du Groupe Edmond hôtel a estimé que cette formation était très positive. Elle a formulé le vœu qu'elle continuera à améliorer la pratique de ce métier.

Le secrétaire général de la Commission nationale de l'UNESCO, a rappelé que l'objectif de la formation est de réduire la pauvreté en milieu féminin grâce au renforcement des capacités des jeunes filles en vue d'une meilleure autonomisation économique et une amélioration du pouvoir d'achat de la fille.

Jacqueline Lydia Mikolo

Il a souhaité que ces jeunes filles munies des attestations délivrées à l'issue de cette formation fassent preuve de capacité avérée dans l'exercice de leur métier.

La ministre Jacqueline Lydia Mikolo a expliqué que cette qualification permettra d'*«augmenter leur pouvoir d'achat et de renforcer les moyens d'existence des familles, car le métier que vous venez d'apprendre vous fera passer des filles démunies en situation de dépendance hier, à celles qui se prendront en charge elles-mêmes et leurs familles respectives dès aujourd'hui. Vous deviendrez de véritables actrices du développement socio-économique en République du Congo».*

Cyr Armel YABBAT-NGO

Coup d'oeil en biais

Recrutement ? 400.000 francs Cfa !

La rumeur enfle dans l'opinion. L'Etat avait discrètement amorcé le recrutement de certains jeunes garçons et filles, dans la fonction publique. Ceux qui connaissent les hommes qui connaissent ceux qui savent disent que les démarcheurs demandent 400.000 francs Cfa préalables…

A Mayanga, dans le 8e arrondissement Madibou, les bus de la STPU sont rares

Les habitants du quartier Mayanga ont du mal à emprunter les bus de la Société de transport public urbain (STPU). Le nombre étant moindre, surtout aux heures de pointe, très peu utilisent ces bus pour se déplacer. Les travailleurs et les élèves sont les plus pénalisés.

Des progrès signalés dans la mise en œuvre du programme Congo FMI

Une délégation du FMI a séjourné au Congo du 24 octobre au 6 novembre 2019 pour une évaluation de la mise en œuvre du programme de réformes macroéconomiques conclu entre le Congo et le Fonds le 11 juillet dernier. Pour le chef de la délégation Alex Segura-Ubiergo le progrès constaté, qui reste relativement faible, est lié au retour de la croissance hors pétrole et l'exécution des principales réformes. Pendant son séjour, la délégation du FMI a eu des séances de travail avec les autorités congolaises.

Difficile d'avoir sa monnaie aux guichets de l'Energie électrique du Congo

Pendant qu'on vient pour s'acquitter de sa facture aux guichets de la société Energie électrique du Congo (E2C), il est impossible d'avoir en retour la différence de sa monnaie. Il faut absolument disposer du montant exact porté sur la facture. Beaucoup d'abonnés de cette société laissent des plumes aux guichets pendant les périodes de paiement des factures par absence supposée des pièces de monnaie. Une arnaque de plus de plus chez cette société aux livraisons fantaisistes.

Djiri et Mfilou : un conflit frontalier oppose les deux mairies

Actuellement, la quartier Saint-Denis, situé derrière le Centre national de radio et de télévision (CNRTV), créé en 2002-2003 (quartier Nkombo Matari II), divise depuis quelques mois les responsables des arrondissements 7 et 9 de Brazzaville. Le conflit concerne les zones 10, 11 et 12 de ce quartier. Après l'avoir annexé au quartier 903 Matari, la mairie de Djiri avait procédé à la désignation des chefs de zone et de bloc en 2014. Aujourd'hui, fort de son peuplement, Saint-Denis qui compte plus de cinq mille habitants, est l'objet d'un litige frontalier avec Mfilou. La mairie de Mfilou a nommé depuis le 25 mai dernier les responsables des zones et blocs concernés. Mais, Djiri a confirmé depuis le mois passé les gens qu'il avait nommés en 2014. La guerre des mairies est à suivre !

Un forum des parlementaires sur la sécurité alimentaire à Brazzaville

Les assises auront pour thème *« Une vision commune pour une alimentation et une nutrition améliorées à travers une agriculture durable ». Cette activité est une initiative du parlement congolais en c*ollaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) qui s'inscrit dans l'objectif de développement durable (ODD) portant sur l'éradication de la faim d'ici 2030. La rencontre vise la création du réseau des alliances des parlementaires de la sous-région Afrique centrale.

Le livre à l'ère du numérique

Les études montrent que l'imprimé ne peut pas suivre les avancées technologiques. Benoît Couzi, l'un des fondateurs des éditions le Lys bleu, en séjour à Brazzaville, au cours d'une conférence-débat le 29 octobre dernier, a soutenu que la littérature ne pâtira pas de l'ère du numérique. De nouvelles pratiques de lecture, de nouveaux genres et de nouvelles formes littéraires naissent. Le livre papier semblerait avoir encore de beaux jours devant lui.

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros

Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros

Europe
96 Euros
192 Euros

Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE (AUF)

Booster la Recherche des doctorants pour produire les thèses dans les délais

Le collège doctoral de l'Agence universitaire de la francophonie Mathématiques, Informatique, Bio Géosciences de l'environnement dénommé MATHINBIO a tenu, du 21 au 25 octobre 2019 à Brazzaville, sous l'égide de Bruno Jean Richard Itoua, ministre congolais de l'Enseignement supérieur, son deuxième regroupement des doctorants de ces disciplines. Une suite logique du premier regroupement qui a eu lieu en octobre 2018 à Yaoundé, au Cameroun. En présence de Pierre François Djocgoue, coordonnateur des projets, représentant du directeur régional de l'AUF Afrique centrale et Grands lacs, 40 doctorants ont été à l'école du savoir, pour exposer l'état d'avancement de leurs travaux de thèse, et grâce à l'apport des experts bénévoles délégués par l'AUF, étudier les possibilités de booster leurs recherches, pour leur permettre de terminer et de défendre leurs thèses dans les meilleurs délais.

Les officiels et doctorants après la cérémonie d'ouverture

Le collège doctoral MATHINBIO, est un dispositif de recherche scientifique sous régional mis en place par l'AUF. Il constitue un processus d'épanouissement et d'échanges, pour des experts formateurs invités et locaux (de l'Université Marien Ngouabi), mais surtout, une occasion donnée aux doctorants de se faire valoir, d'apprendre le métier de la recherche, d'approfondir leurs connaissances et de consolider leurs compétences.

Grâce aux bourses de mobilité offertes par l'AUF, quelques doctorants sélectionnés dans les universités d'Afrique centrale et de la région des Grands lacs, membres de l'Agence universitaire de la francophonie. Ils ont effectué des voyages de recherches en laboratoire en France, au Sénégal et au Bénin, en lien avec leurs thèmes.

Abordé par la presse à la fin des travaux, René Ndoundam, Maitre de Conférences à l'Université de Yaoundé 1, un des experts en informatique, consultant à l'AUF, a indiqué que l'ensemble des étudiants sont soit en 2e, soit en 3e année de thèse. Pour ce 2e regroupement, 9 étudiants ont présenté individuellement l'état d'avancement de leurs travaux. *«Nous avons critiqué, nous avons proposé des orientations, en gros, nous leur avons montré comment se structure un article scientifique etc.»*, a-t-il fait savoir. Et à l'allure où les travaux évoluent, 2 étudiants vont soutenir dans trois mois, d'autres soutiendront au retour de leur mobilité. Sachant que le 3e regroupement se fera en octobre 2020 à Yaoundé au Cameroun.

Quelques doctorants ont réagi à la fin des retrouvailles. *«Le regroupement a commencé depuis l'an dernier. C'était d'abord sur les généralités des sujets, les objectifs et où on allait. Et pour ce deuxième regroupement, nous avons présenté nos travaux en fonction des objectifs fixés l'année dernière. Ce qui m'a le plus marqué pour ce deuxième regroupement, c'est l'apport de nos encadrants grâce auxquels nous avons appris à rédiger un article scientifique, une clé pour la soutenance de ma thèse qui interviendra probablement courant 2020»*, a déclaré Elsa Rush Eyang Assengone, doctorante en Bio science au Centre international de recherche médicale de Franceville (Gabon). Pour Claire Stéphane Metsopkeng, doctorante à l'Université Yaoundé 1, *«d'abord merci aux trois partenaires: l'AUF, IRD, et le SCAC qui ont permis ce regroupement. Grâce à ce regroupement, j'ai pu avancer mes travaux de thèse. Ma prière est que ces initiatives se pérennisent pour le développement de la science dans la sous-région»*.

A rappeler que le lancement du collège doctoral en sciences humaines et sociales, aura lieu sous peu.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

ENVIRONNEMENT URBAIN

Les arbres de bordure à Brazzaville: une beauté, un danger!

Le bordure de plusieurs avenues de la ville est jalonnée d'arbres de toutes espèces: acacia, fromagers, palmiers, badamiers, manthalis, eucalyptus ...Seulement, leur résistance à la force du vent diffère d'une espèce à une autre.

L'avenue Cardinal Emile Biayenda, au centre-ville est agrémentée de palmiers, de badamiers et de manguiers. L'avenue de l'Amitié et celle qui mène au cabinet du ministère des Sports, ainsi que les artères de Bayardelle, Nelson Mandela, ambassade de France, boulevard Lyautey ou Denis Sassou Nguesso sont aussi bordées par une diversité d'arbres. Mais cet alignement n'est pas sans risque; les personnes et les véhicules ne sont pas à l'abri des chutes de branche ou même de tronc. La saison des pluies qui a commencé avec des coups de vent violant *«malmenant»* la verdure de la ville.

L'idée initiale était de planter des arbres qui donnent de la couleur, d'où l'appellation *«Brazza la verte»*. En période de canicule, ces arbres servent d'abri aux piétons, et l'oxygène qu'ils dégagent procure du bien-être au voisinage. Mais la plupart de ces arbres ont vieilli. Aujourd'hui certains troncs ont séchés. Mais la mairie peine visiblement à entretenir son parc forestier.

Pour Florence Mampouya, agent au Service national de reboisement, le type d'arbre approprié pour la voie publique, ce sont les acacia et les différents types d'eucalyptus, parce qu'ils sont résistants au vent. Mais couper un arbre n'est pas plus anodin que cela. Même en ville, l'arbre c'est la vie. Il contribue à lutter contre la pollution, et participe à la préservation de la couche d'ozone indispensable à la survie de l'homme face aux rayons de solaires.

Le Congo, notamment Brazzaville, connaît par ailleurs un problème d'érosion. Les services municipaux recommandent de planter du vétiver en grande quantité; ses racines retiennent le sol et participent aux freins de l'éboulement.

Les arbres pour protéger l'environnement

A l'heure où l'accent est mis sur le rôle des massifs forestiers contre les changements climatiques, les services habilités dans la gestion de la ville ont le regard tourné vers les arbres urbains pour apporter leur contribution à l'amélioration du cadre de vie. Desséchés, les flamboyants, les ficus et autres fromagers sont donc appelés à être coupés. Et remplacés par des plantes plus robustes.

Le Congo est considéré comme un bon élève dans la conservation de sa biodiversité. Son choix du décor urbain devrait donc concilier beauté du paysage et sécurité urbaine.

Jeannette Laure MAVOUNGOU *(Stagiaire)*

FOIRE AUX PLANTS

Etendre la couverture végétale du Congo

La ministre de l'Economie forestière Rosalie Matondo a procédé le 30 octobre dernier à l'ouverture de la 3e édition de la foire aux plants. Cette édition a eu pour thème: «J'achète un plant, pour mon avenir et celui de la planète. J'achète un plant et je participe à la Journée nationale de l'arbre». Celle-ci est une occasion pour les 20 pépiniéristes de Brazzaville de promouvoir la diversité des espèces végétales.

La foire aux plants entre dans la dynamique de la célébration de la Journée nationale de l'arbre. Elle vise à offrir aux Congolais un moyen d'apprendre à mieux connaître les arbres et les métiers des pépiniéristes, en vue d'optimiser et valoriser leur travail au Congo.

Cette foire permet non seulement la rencontre entre les planteurs et les producteurs de plants, mais aussi montrer la volonté du Congo à consolider ses engagements au niveau international, pour la prise en compte de l'arbre et des forêts dans la lutte contre les changements climatiques.

Au regard des éditions précédentes, cette édition met l'accent sur la qualité et la traçabilité des produits exposés. 60.000 plants d'espèces forestière, fruitière, médicinale et ornementale issus des techniques de greffage, de marcottage, de bouturage et de semis sont mis à la disposition des visiteurs. *«La croissance des statistiques conforte l'option de pérenniser cette plateforme moyennant quelques réajustement essentiellement attendus de nos partenaires: les pépiniéristes, qui désormais trouvent en la foire aux plants, une opportunité de se faire connaître et d'écouler leur produit»*, a déclaré Rosalie Matondo.

En vue de palier les quelques faiblesses observées chez les pépiniéristes, ils vont bénéficier de formations, le temps de la durée de la foire, en marketing, gestion de pépinière et technique de production dans les plants. Ce, dans le but d'améliorer ensemble l'initiative et améliorer les revenus des planteurs.

Les officiels admirant les plants

A noter que 50.000 espèces et variétés fruitières sont mises à la disposition des Congolais qui marquent, d'édition en édition, leur préférence pour les plants.

J. L. M. *(Stagiaire)*

Qui me répondra?

La vie d'une personne est courte sur terre, et la mort n'est pas loin. Comment entretenir nos cimentières et honorer nos morts?

Odette Peko-MBOMO (Cuvette-Ouest)

PCPA

Développer des projets de développement innovants

Le programme concerté pluri-acteurs (PCPA) Congo, avec le soutien de l'ambassade de France au Congo a procédé, à l'institut français du Congo, à Brazzaville, au lancement officiel de sa phase, dite «phase d'envol», ou phase de sortie, sous le thème: «A la découverte du PCPA Congo: une société civile en mouvement». La cérémonie a été co-présidée jeudi 17 octobre dernier par François Barateau, ambassadeur de France, et Aimé Blaise Nitoumbi, directeur général par intérim de la direction générale du partenariat au développement, ordonnateur national suppléant du Fonds européen de développement au ministère du Plan.

La rencontre a regroupé des responsables des organisations de la société civile française et congolaise, membres et non membres du PCPA, et des représentants des partenaires techniques et financiers. Ce programme qui est un instrument de coopération expérimenté au Congo depuis 2008, a pour principe fondateur de s'appuyer sur la concertation et le dialogue pour trouver des réponses aux enjeux de développement. Il promeut la concertation avec les pouvoirs publics pour une action sur le long terme.

Le PCPA vise des changements sociaux durables. Deux objectifs ont été rattachés au thème développé au lancement de l'envol du programme. Le premier a porté sur *«Amener les organisations membres du PCPA à mieux comprendre et à s'intéresser aux défis de la société civile en mettant en lumière l'intérêt et les résultats du PCPA Congo»*. Le second a été *«Aller plus loin dans la réflexion sur l'après PCPA pour la société civile au Congo»*. Pour atteindre ces objectifs, quatre tables rondes ont été successivement organisées. Elles ont permis de partager la vision du PCPA dans sa phase d'envol.

Photo de famille

François Barateau a indiqué que partout dans le monde, et au Congo, la société civile ne peut plus se contenter d'être un simple bénéficiaire des pouvoirs publics; elle doit affirmer son rôle central, de partie prenante et d'acteur incontournable du développement. *«C'est imprégnée de cette conviction profonde que la France continuera d'appuyer et d'encourager les initiatives de bonne gouvernance et de citoyenneté participative, notamment à travers la dernière phase du PCPA Congo, dont l'enjeu est précisément d'ancrer la société civile au centre du développement économique, social et politique au Congo»*.

A son tour, Aimé Blaise Nitoumbi a souhaité que la mise en œuvre de la phase d'envol du programme contribue à améliorer des indicateurs de développement, tout en invitant à veiller à la complémentarité, à l'harmonisation et à la synergie des actions à réaliser par les différentes structures, pour éviter des duplications ou des actions inachevées.

Le PCPA était en place dans quatre villes: Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Ouesso. Ce programme est maintenant à l'œuvre dans sept départements du pays et regroupe 147 membres congolais et français.

La cérémonie de lancement a eu lieu en présence de Mme Anne-Françoise Taisne, déléguée générale du Comité français de solidarité internationale (CFSI), Mme Agnès Rossetti, directrice pays de l'initiative développement au Congo et Paul Kampakol, secrétaire général du Forum des jeunes entreprises du Congo.

Philippe BANZ

COUR PÉNALE INTERNATIONALE

Bosco Ntaganda écope de 30 ans de prison

A La Haye, le verdict est tombé. L'ex-chef rebelle Bosco Ntaganda dit Terminator a été condamné à 30 ans de prison ferme jeudi 7 novembre. Les juges de la Cour pénale internationale (CPI) l'ont condamné du fait que l'ex-milicien congolais (RDC) a été reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre le 8 juillet 2019. Ancien général redouté de l'armée congolaise, M. Ntaganda, 45 ans, a été reconnu coupable de 13 crimes de guerre et de cinq crimes contre l'humanité pour lesquels il a plaidé non coupable en 2015.

Bosco Ntaganda

Trente ans de prison : c'est finalement la peine confirmée par les juges de la CPI. L'ex-chef militaire de la branche armée de l'Union des patriotes congolais (UPC), l'une des milices actives dans l'est de la RDC, en 2002 et 2003, avait été reconnu coupable d'attaques contre les civils, de meurtres, de viols, d'esclavage sexuel, de persécution, de déportation et de pillage, des crimes qualifiés de crimes horribles qui ont fait l'unanimité contre un partisan affirmé de tortures.

Le *«Terminator», «pour sa violence notoire»,* avait estimé la Mission des Nations unies au Congo, a aussi lui-même participé aux crimes, en tuant notamment l'abbé Boniface Bwanalonga, un prêtre reconnu dans la communauté Lendu. Pour l'accusation, sa position de chef, sa brutalité, et son absence de remords comptent pour circonstances aggravantes.

Conscient de l'enjeu, Bosco Ntaganda avait, au cours des plaidoiries mi-septembre, formé des vœux pour le nouveau gouvernement congolais, l'assurant de sa collaboration dans la recherche de la réconciliation. Soutenu dans ses guerres de l'est congolais par l'Ouganda puis le Rwanda, il avait assuré, tout au long de son procès, avoir agi pour la paix en Ituri.

A rappeler que Bosco Ntaganda avait été condamné en juillet dernier pour 13 chefs d'accusation incluant viol, esclavage sexuel et massacres sur des civils dans l'est de la RDC. Il s'était rendu à la CPI en 2013 par l'entremise de l'Ambassade des USA à Kigali, la capitale rwandaise.

Au cours de son procès, débuté en septembre 2015, le bureau du procureur de la CPI avait dressé à l'aide de témoignages un tableau épouvantable des exactions présumées commises sous les ordres de Ntaganda, comme des exécutions à coups de machette et des femmes enceintes éventrées.

A en croire certaines ONG, au moins 60.000 personnes ont perdu la vie depuis l'éclatement en 1999 de violences sanglantes en Ituri, région instable et riche en minéraux à l'est de la République démocratique du Congo. Terminator a fait appel de sa condamnation.

M.M.M.

TCHAD

Des controverses autour du code électoral

Il y a un peu plus de 10 ans, le Tchad a adopté un système de dialogue où majorité et opposition s'accordent sur les questions politiques avant de les transmettre au gouvernement. Mais cette fois, pour les nouvelles dispositions du code électoral, Les modifications portent notamment sur le nombre de députés qui siégeront au prochain Parlement, mais l'opposition dit n'avoir pas été associée au processus.

Mahamat Saleh Makki

La composante de l'opposition au sein du Cadre national de dialogue politique (CNDP) rejette en effet l'adoption par le gouvernement de ce nouveau projet de code électoral. Ce n'est pas un travail issu du dialogue politique, dénonce le député Saleh Makki, un des signataires du communiqué. *«L'opposition est vent debout parce que ce travail n'est pas un travail consensuel. C'est un texte du gouvernement, ça ne concerne que le gouvernement. Le CNDP est mis en place comme cadre du dialogue afin qu'il y ait consensus sur tous les sujets d'importance capitale. Or, le gouvernement est passé outre en prenant cette décision-là»*, dénonce-t-il..

Ce que l'opposition reproche au pouvoir, c'est d'avoir diminué le nombre des députés de 188 à 161 alors que la population a augmenté entre temps. *«Le député est le représentant du peuple, ajoute Saleh Makki. Nous connaissons la configuration de notre pays. Nous ne voulons pas de l'exclusion. La troisième législature est composée de 188 députés. Depuis lors, il y a eu augmentation de la population. Il est tout à fait normal qu'il y ait une augmentation du nombre de députés.»*

Selon des sources, un travail interne au cadre de dialogue qui n'a pas été diffusé a préconisé un Parlement avec 197 députés. Les représentants de la majorité au sein du cadre national de dialogue politique se montrent prudents.

Gaule D'Ambert

Tarifs d'abonnement

Congo	182 Euros
6 mois	Autres pays d'Afrique
Retrait sur place: 15.600	96 Euros
Expédié: 23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place: 31.200	96 Euros
Expédié: 46.800	192 Euros
France, Afrique Francophone	Amérique-Asie
91 Euros	100 Euros
	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

CAB CIT-CG

MINISTERE DES POSTES DES TELECOMMUNICATIONS ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE
Central African Backbone
CAB Congo
Unité de Coordination du Projet

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 007/MPTEN/2019/UCP/CAB

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES DES ETABLISSEMENTS DE PRISE EN CHARGE DES PERSONNES VULNERABLES
PROJET DE LA DORSALE A FIBRE OPTIQUE D'AFRIQUE CENTRALE(CAB) - COMPOSANTE CONGO

Référence de l'accord de financement : 2000200000001
N° d'Identification du Projet : P- CG- GB0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) afin de couvrir le coût du projet de la Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (CAB), Composante Congo, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat d'une firme en charge de l'étude relative à la modernisation des infrastructures des établissements de prise en charge des personnes vulnérables.

Les services prévus au titre de ce contrat consistent à appuyer le ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité dans la réalisation de l'étude de faisabilité relative à la modernisation des infrastructures des établissements de prise en charge des personnes vulnérables. Dans les grandes lignes, le cabinet sélectionné devra mener les activités suivantes:

* réaliser un diagnostic approfondi sur l'état des infrastructures et des ressources humaine du secteur des affaires sociales ;
* étudier la faisabilité de modernisation des structures spécialisées ;
* réaliser les études techniques d'implémentation des structures ;
* produire un document de programme d'exécution technique et financière ; et
* élaborer des avant projets sommaires et détaillés.

La présente mission aura une durée d'exécution de trois (3) mois.

2.Le Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique (MPTEN) invite les consultants à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

3.Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la Politique d'acquisition de la Banque africaine de développement en date d'octobre 2015 disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org.

4.Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 09h00-16h00 heure locale (TU+1)

5.Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 20 novembre 2019 à 16h00 heure locale (TU+1) et porter expressément la mention *« Avis à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'une firme en charge de l'étude relative à la modernisation des infrastructures des établissements de prise en charge des personnes vulnérables »* ou transmis par mail à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du Projet CAB
République du Congo
À l'attention : M. Yvon Didier MIEHAKANDA,
Coordonnateur du projet CAB-Congo
Rue Locko Issac, derrière l'ambassade des Etats Unis
Tel : +242 06 835 00 41
Mail : contact@cabcongo.com; omfnadin@gmail.com

Yvon Didier MIEHAKANDA
Coordonnateur du projet CAB

REMORQUAGE
ET VOITURE
DE REMPLACEMENT
GRATUITS

SAHAM ASSURANCE AUTO
En cas de panne ou d'accident, nous sommes à vos côtés.

Quel que soit votre type de véhicule, bénéficiez d'offres adaptées à vos besoins.
En cas de choc ou de panne, le constat, le remorquage et la voiture de remplacement sont gratuits. Pour plus de renseignements, rendez-vous dans l'une de nos agences.

ASSISTANCE
05 053 58 58
www.sahamassurance.cn

SAHAM
Assurance
member of Sanlam group

CONSEIL ŒCUMENIQUE DES EGLISES CHRETIENNES DU CONGO

Le pasteur Albert Poungui-Sambou n'est plus!

L'Eglise évangélique luthérienne du Congo qui est membre du Conseil Œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo pleure le révérend pasteur Albert Poungui-Sambou, ancien président de cette confession religieuse. Il est décédé dans la nuit du mardi au mercredi 28 octobre 2019 à Brazzaville. Ce doyen d'âge des leaders membres du Conseil Œcuménique des Eglises Chrétiennes du Congo (COECC), s'est éteint à l'âge 79 ans. Il suit les autres fondateurs du mouvement œcuménique au Congo: Mgr Théophile Mbemba, le cardinal Emile Biayenda, l'abbé Louis Badila, Mgr Barthélemy Batantu et l'abbé Marcel Miayoukou pour l'Eglise catholique. Il y retrouvera aussi les révérends Bouana Kibongui, Jean Boungou et Alphonse Mbama pour l'Eglise Evangélique du Congo. A côté de ceux-ci, le révérend pasteur Albert Poungui-Sambou trouvera David N'somi, premier suppléant légal de l'Eglise kimbanguiste au Congo, le révérend père Bernard Diafouka de l'Eglise Orthodoxe et récemment le commissaire Antoine Makoumbou de l'Armée du Salut.

Né le 25 mai 1940 à Kifouma dans le district de Kimongo (département du Niari), il entre très tôt à l'Ecole primaire catholique de Kitsendé, située à 3 Km de la gare CFCO de Madingou en 1946. C'est dans cette contrée qu'il fait son initiation chrétienne en obtenant successivement le sacrement de baptême et celui de la première communion en 1949, avant de terminer ce cursus par le sacrement de la confirmation en 1951.

Après son cursus scolaire primaire qu'il achève avec l'obtention du Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) en 1952, il fait son entrée au lycée Savorgnan De Brazza par voie de concours, et poursuit ses études jusqu'à l'université. Le Seigneur lui confia la mission d'implanter l'Eglise évangélique luthérienne en terre congolaise. Il débute ce ministère le 15 octobre 1985, avec sa femme et ses enfants dans la rue Mangofo n° 156, au quartier Mawata, à Pointe-Noire.

Homme pragmatique, le pasteur Poungui-Sambou a pu faire intégrer son Eglise au sein de la grande

Pasteur Albert Poungui-Sambou

famille du Conseil Œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo. Avec ses pairs, il fait de sorte que le Conseil Œcuménique soit écouté à tous les niveaux. Leurs prises de positions et messages étaient d'une haute portée. Le pasteur Albert Poungui-Sambou est porté à la tête du COECC de 1999 à 2000. Entre-temps, ses pairs à l'œcuménisme le positionnent comme leur représentant au Conseil national de transition (Parlement de transition) que dirigeait Justin Koumba de 1998 à 2002.

Suite aux élections du Conseil synodal de l'Eglise évangélique luthérienne tenue à Pointe-Noire, il est remplacé à la tête de l'Eglise par le révérend Joseph Tchibinda-Mavoungou. Il est relégué au second plan et assure ainsi la vice-présidence de 2009 à 2019. A la dernière assemblée synodale de l'an dernier, restructurant les instances de l'Eglise, il a été remplacé à ce poste en raison du poids de l'âge et son état de santé, par le frère Jean-Baptiste Mouanga.

Dans les domaines de l'action œcuménique, le pasteur Albert Poungui-Sambou était le responsable de la commission rédaction des messages et membre de l'Alliance Biblique du Congo. Comme s'il savait ce qui devait lui arriver, au début du mois d'octobre dernier, il a terminé l'ébauche du message du COECC de la prochaine Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens de janvier 2020, dont le thème sera: *«Ils nous ont témoigné une humanité peu ordinaire»*. Ce thème qui est tiré des Actes des Apôtres, coïncidera avec le jubilé d'or des 50 ans de l'œcuménisme au Congo (Janvier 1970-Janvier 2020).

La veillée mortuaire se tient dans la rue Ossélé, n°137, à Moungali. Ses funérailles auront lieu, ce mardi 12 novembre 2019, à Brazzaville.

G. YENGO DIATSANA

PAROISSE SAINT JOSEPH DE LINZOLO (ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE)

Les chorales en pèlerinage à la grotte mariale

A l'occasion du mois du Rosaire, le Comité diocésain des chorales (C.D.C.), a organisé un pèlerinage marial à Linzolo pour toutes les chorales de l'archidiocèse de Brazzaville, le samedi 26 octobre 2019. Sous une pluie battante, les membres des chorales de Brazzaville s'y sont rendus, malgré les conditions défectueuses de l'état de la route. A cette occasion, l'église Saint Joseph de Linzolo a fait son plein jusqu'à l'extérieur de l'entrée principale.

Souhaitant la bienvenue aux pèlerins, l'abbé Gildas Dibantsa Peleka, curé de Linzolo, a loué l'esprit chrétien des pèlerins d'avoir bravé la pluie et de s'être adaptés aux conditions actuelles de la route. Il a terminé son mot de bienvenue en souhaitant beaucoup de grâces au sanctuaire marial de Linzolo.

Placée sous le thème: *«La place de Marie dans la vie d'un chrétien, dans la vie d'un choriste»*, la prédication relative au pèlerinage était faite par l'abbé Magloire Estève Moutsila, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville fidei donum au Gabon. Dans son exposé, l'abbé Magloire a circonscrit le thème en deux passages de la bible sur la vie mariale: - Luc 1 – 48: *«Parce qu'il a jeté les yeux sur la bassesse de sa servante. Car voici, désormais toutes les générations me diront bienheureuse»*. - Jean 2-5: *«Sa mère dit aux serviteurs: faites tout ce qu'il vous dira»*.

Partant de ces deux passages, l'orateur a exhorté les chorales sur la place de Marie dans l'Eglise. C'est en cela, qu'il faut proclamer Marie bienheureuse à travers la récitation du chapelet. Par ailleurs, Marie dit aux serviteurs, faites tout ce qu'il vous dira. Par ces paroles, Marie nous invite à la discipline et à l'amour du prochain au sein de la chorale. Elle nous invite également à servir Dieu d'un cœur sans partage. Pour clôturer sa prédication, l'orateur a invité les chorales à la reconversion et à bien chanter, pour mériter des grâces de Dieu.

Une vue des pèlerins à la grotte mariale

Après cette prédication riche d'enseignements, les choristes ont participé à une célébration eucharistique présidée par l'abbé Mathias Cédric Louhouamou, aumônier diocésain des chorales. Il a insisté sur la conversion profonde et radicale de l'homme pour être résolument à la suite du Christ.

Avant la fin de la messe, Mme Béatrice Mpassi, présidente du Comité diocésain des chorales, a présenté ses remerciements au curé de Linzolo pour l'accueil chaleureux réservé aux choristes, et à l'abbé Magloire pour sa prédication riche en enseignements. Elle a salué l'esprit de courage et de sacrifice de l'abbé Ghislain Bounkounia Benadinga, curé de la paroisse Saint André Kaggwa de Kombé qui, malgré la pluie, a fait le déplacement de Kombé à Linzolo, et a marché de Bissindza jusqu'au sanctuaire marial avec les membres de sa chorale.

Le pèlerinage a été clôturé par la visite de la grotte mariale, suivie d'une prière à Marie.

Xavier MPOUGALOGUI

PAROISSE NDONA MAIRIE DE MFILOU (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

Messe d'au revoir de l'abbé Chancelvy Nguimbi

Le 20 octobre 2019, 29e dimanche du temps ordinaire année C, la chrétienté de Ndona-Marie de Mfilou a prié avec l'abbé Chancelvy Nguimbi au cours d'une messe, pour les deux ans passés dans cette communauté paroissiale, comme prêtre, serviteur du Seigneur et une année comme stagiaire pastoral, au total cela fait trois ans. Cette messe a coïncidé avec l'envoi en mission de 33 catéchistes, de la promesse de 63 membres de l'archiconfrérie Saint Michel Archange. La messe a été célébrée par l'abbé Chancelvy Nguimbi, le dimanche à 6h 30 mn et 10h 30 mn.

Plusieurs prêtres étaient autour de lui, parmi lesquels les abbés Raymond Nzonzi, curé de la paroisse, Grâce Jasnel Manina, vicaire, Cladin Matongo, vicaire coopérateur, Drège Bemba, en résidence à Ndona Marie.

Cette messe d'au revoir animée par la chorale Les Messagers du Seigneur a connu la mobilisation massive des mouvements d'apostolat, des religieuses de la congrégation Sainte Marie Madeleine Postel et d'autres congrégations, les amis et connaissances venus prier et encourager l'abbé Chancelvy

Abbé Chancelvy Nguimbi

Nguimbi.

Dans son homélie tirée des textes liturgiques du jour, l'évangile selon Saint Luc 18-1-8, l'abbé Chancelvy a édifié le peuple de Dieu sur la prière. *«La vraie prière, c'est dans le secret. Nous ne pouvons pas vivre sans prière, malgré nos faiblesses. Jésus nous envoie, allez dans le monde, propager la Bonne nouvelle, ce n'est pas seulement la responsabilité des prêtres. Nous tous, nous avons été baptisés.»* Après l'homélie a suivi la bénédiction des catéchistes par l'abbé Raymond Nzonzi, afin de les envoyer en mission.

La fin de la messe a été marquée par le mot de remerciements de M. Juvet Pierre Ngouono, secrétaire général du Conseil pastoral paroissial: *«Oui père, je vous avoue très sincèrement que les trois années passées ensemble ont été un moment très riche où nous-mêmes, nous, membres du Conseil pastoral paroissial, nous gardons de riches témoignages»*.

Intervenant en dernier lieu, l'abbé Chancelvy Nguimbi a dit: *«Merci à l'Equipe pastorale de Ndona Marie, merci aux Conseils pastoral et pour les affaires économiques. Sincère remerciement à Ya Nzonzi, curé de la paroisse, là où j'ai fait école. Merci à la communauté chrétienne de Ndona Marie pour l'assistance multiforme, lors du décès de ma maman. Pour terminer je présente mes excuses aux personnes que j'ai offensées, car, nul n'est parfait.»*

Après la messe de 10h 30, la chorale Les Messagers du Seigneur a organisé un mega concert de 14h 30 à 17h 00. A l'occasion de la clôture jubilaire marquée par la sortie du 1er album de la chorale, intitulé: *«Nzonzi Ya Congo»* et de l'au revoir de l'abbé Chancelvy Nguimbi, ancien aumônier de la chorale. Etaient au rendez-vous: la chorale Saint Esprit de Kingouari, le chœur Mouessi, la chorale Les Messagers du Seigneur. Avec la participation des groupes jeunes: Elisa, Majorette du Saint Esprit, Le G.T.C Paraclet.

A signaler qu'après la paroisse Ndona Marie de Mfilou, l'abbé Chancelvy Nguimbi a été affecté en qualité de vicaire à la paroisse Notre-Dame de la Miséricorde de l'Ile Mbamou.

Juvet Pierre NGOUONO
Secrétaire général du Conseil Pastoral paroissial de Ndona Marie Mfilou

XXXIIe DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE–C-

«Notre Dieu n'est pas le Dieu des morts mais des vivants»

***Textes**: 2 M 7, 1-2.9-14; Ps 16 (17); 2 Th 2, 16 – 3, 5; Lc 20, 27-38*

Cette semaine, nous avons célébré deux des plus grandes fêtes de l'année liturgique: la fête de tous les Saints et la fête de tous les Fidèles défunts. En début novembre, nous nous souvenons de cette longue chaîne de témoins qui nous ont précédés. Cette première semaine de novembre est notre semaine du souvenir durant laquelle nous nous souvenons avec gratitude et de celles et de ceux qui ont vécu avant nous. Les célébrations de novembre sont aussi une excellente préparation à notre propre mort. Notre monde moderne fait tout ce qu'il peut pour canceller la mort de nos esprits. Les médias sont remplis de violence et d'agressivité, mais il s'agit toujours de la mort des autres. On nous présente sans arrêt des annonces commerciales promettant l'éternelle jeunesse.

Nous n'avons qu'à utiliser leurs produits miracles pour paraître dix ans plus jeunes. Nous les chrétiens, nous ne croyons pas à une mort cruelle où tout se termine au tombeau. Nous croyons dans un paradis ou la vie se transforme et change. Nous croyons que la mort est un seuil, un passage, une porte ouverte sur l'éternité. C'est le message de ce dimanche. Dans la première lecture, nous avons un cruel récit, l'histoire des sept frères qui, l'un après l'autre, préfèrent mourir que de trahir Dieu. Eh bien figurons-nous que ce récit est l'une des premières traces d'une foi en la résurrection. Des hommes meurent en prononçant ce mot résurrection, un mot tout neuf, et ils y mettent une telle confiance qu'ils sont prêts à supporter la mort. C'est la marque d'un approfondissement considérable de l'idée de Dieu. Depuis la sortie d'Égypte nous savions que Dieu veut nous libérer de la mort, mais il a fallu longtemps pour que l'on comprenne que cette vérité s'applique concrètement à chacun de nous. Et la révélation en sera finalement donnée à Pâques.

C'est désormais le cœur de notre foi: nous sommes faits pour la vie, le dernier mot sera à la vie. Faut-il s'expliquer un peu sur ce mystère? C'est ce qui fut demandé un jour à Jésus: explique-nous! Qu'est-ce que tu en penses, toi, de la vie après la mort? Ces gens qui l'interrogent font comme tout le monde, ils se représentent la vie ressuscitée à l'image de notre vie actuelle: aurons-nous un corps? Serons-nous mariés? Qu'en sera-t-il alors de ceux qui auront connu plusieurs mariages? L'imagination les emmène sur de fausses pistes; du coup, ils ne croient pas et ils s'en tirent par la dérision.

C'est le risque des images, elles sont utiles – nous-mêmes employons volontiers l'image d'un banquet, par exemple – mais ce serait une sottise que de se prendre au jeu. Les images ne *«montrent»* pas, elles servent à penser. Elles sont une fenêtre sur le mystère. Que dit Jésus? Dieu *«n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants.»* Affirmation capitale: Dieu n'a rien à voir avec la mort. S'il est aujourd'hui le Dieu d'Abraham, c'est parce qu'Abraham est vivant. Et s'il est mon Dieu, c'est dans la mesure où je suis un vivant. La bonne question à se poser est celle-ci: aujourd'hui, suis-je, oui ou non, un vivant? Suis-je englué dans le périssable, le mortel, le *«charnel»* (dirait Paul)? Ou suis-je occupé à m'élever vers la vie qui me tire en avant? Jésus a un mot étonnant: il dit que nous sommes des *«enfants de la résurrection»*. Entendre: nous sommes (tous) en train de naître et de grandir; la résurrection (la sienne, celle de Jésus) est en train de germer en nous.

Peu à peu, elle brûle en nous ce qui est voué à mourir, en même temps qu'elle féconde en nous ce qui s'efforce de naître et de vivre. Un jour, dit Jésus, nous serons *«semblables aux anges»*. Nous ne serons pas des anges; le Christ à l'Ascension élève notre humanité dans la gloire, ce n'est pas pour que nous devenions des anges! Mais, comme eux, nous n'aurons plus rien à voir avec la mort. Le Credo a une formule intéressante: nous croyons en la *«résurrection de la chair»*. Que faut-il entendre par là? Sûrement pas que nous retrouverons dans l'au-delà notre biologie; les anges n'ont pas grand-chose à voir avec la biologie. Mais qu'est-ce que la *«chair»*, sinon les sourires que j'ai reçus et donnés, les soins dont j'ai bénéficié, la tendresse que j'ai échangée, les mots que j'ai entendus et articulés, toutes les mains que j'ai serrées; ce qui me relie à d'autres, voilà mon corps de chair qui est destiné à vivre.

Voilà ce qui est *«vivant»* en vérité, par quoi je ressemble un peu à Dieu et à ses anges. Les liens qui m'unissent à ceux que j'aime (à mon époux, à mes enfants), l'énergie que je dépense dans mes engagements pour le bien commun, tout ce que je donne et reçois qui établit de la communion, cela est destiné à vivre. Non pas à survivre – ce serait trop peu – mais à entrer dans la vie, à être (comme on dit) *«sauvé»*. Comment retrouverai-je cela? Mystère. Mystère de Dieu en qui je mets ma confiance. Cela prendra une figure nouvelle dans la *«communion»* qui est le dernier mot de la vie, dans ce mystère de communion où chacun sera comblé, et comblé vraiment, c'est-à-dire non pas pour soi, dans la satisfaction de soi, mais dans le bonheur d'une mystérieuse unité. Ce jour-là, dit Paul, *«Dieu sera tout en tous»*.

Saturnin Cloud BITEMO, SJ

MEGATRANS & SERVICES
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE FRANCS CFA 1 000 000
SIEGE SOCIAL: 06, AVENUE DE BORDEAUX E, CENTRE-VILLE; B.P.: 1150 -
POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, établi en date à Pointe-Noire du 05 septembre 2019, enregistré en date à Pointe-Noire du 04 novembre 2019 sous le Folio 137/3 numéro 524, les Associés de la société dénommée «MEGATRANS & SERVICES», Société A Responsabilité Limitée, régulièrement Immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro RCCM CG/PNR/08 B 448, avec un capital de FRANCS CFA UN MLLION (1 000 000), dont le siège social est sis au numéro 06 de l'Avenue de Bordeaux E, Centre-ville (Entrée du Port Autonome), B.P.: 1150, Pointe-Noire, République du Congo, ont décidé de:
- L'Agrément des cessions de la totalité des 15, 15,10 et 10 PARTS SOCIALES jadis détenues respectivement par Messieurs Pascal BALOUD, Fils BAKALA, Elior Jupiter LOUNDOU et Dominique TSOUKOUNOU au sein de la Société dont s'agit à Monsieur Fousseyni DJIGUE, et, par conséquent, l'admission de ce dernier au sein de ladite Société.

Les Associés font désormais à la société les apports en numéraire suivants:

Monsieur Léonard NKOUKA: 500 000 F. CFA, soit 50 parts sociales
Monsieur DJIGUE: 500 F. CFA, soit 50 parts sociales;
- La nomination de Monsieur Fousseyni DJIGUE en qualité de Cogérant de la Société dont s'agit;
- L'Agrément de la sortie des Messieurs Pascal BALOUD, Fils BAKALA, Elior Jupiter LOUNDOU et Dominique TSOUKOUNOU de la Société «MEGATRANS & SERVICES»
- La mise à jour des statuts, conformément aux dispositions légales de l'Acte Uniforme de l'OHADA.

Dépôt des statuts au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du 04 novembre 2019, sous le numéro RCCM 19 DA 1391.

Pour avis,

LES ASSOCIES
(Gérant et Cogérant)

ETUDE DE MAITRE VICTOR MABIALA
Huissier de justice, Commissaire-priseur à la résidence de Brazzaville
173, Avenue de la Base, Quartier Batignolles
(Arrêt SADEA), Brazzaville
Tél.: 05.577.35.61/01.049.10.75
E-mail: etudevictormabiala@gmail.com

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'IMMEUBLE

A la diligence de la SOCIETE GENERALE DU CONGO, Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au capital de 13.500.000.000 F. CFA, dont le siège social est fixé à Brazzaville, avenue Amilcar Cabral, B.P.: 598, immatriculée au RCCM de Brazzaville sous le numéro CG/BZV/11 B 2902.

Représentée par Monsieur Arnaud CROUZET, Administrateur Directeur Général, dûment habilité à l'effet des présentes, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes;
Ayant pour conseil Maître André François QUENUM, Avocat à la Cour;
Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble ci-dessous décrit:

N°	DESIGNATION	MISE A PRIX
-1-	Une propriété immobilière non-bâtie, objet du titre foncier n°35751, sis à Brazzaville, 836, rue Mayombe, Plateau des 15 ans, Arrondissement n°4 Moungali, Brazzaville, cadastrée, section P7, Bloc 86, parcelle 8, superficie 264,75m2	78.399.352. F.CFA

Vous pouvez constituer le cahier des charge et faire vos offres au:
- Greffe Civil du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville;
- Cabinet d'Avocats de Maître André François QUENUM, domicilié à la résidence Mbamou Palace, centre-ville, derrière la Chambre de commerce de Brazzaville, B.P.: 2410, Tél.: 05 551 48 61/06 627 81 07;
- Cabinet de Maître Victor MABIALA, Huissier de justice, Commissaire-priseur à la résidence de Brazzaville, 173, Avenue de la Base, Quartier Batignolles (Arrêt SADEA) Brazzaville, y demeurant, soussigné, Tél.: 05 577 35 61;
-Cabinet de Maître Norbert MADZOU, Notaire, sis, Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, passage à niveau du marché PV, à côté des Dépêches de Brazzaville, Mpila, Tél.: 06 655 65 08/05 545 58 57;
Jour: samedi, le 23 novembre 2019, à 9h00;
Lieu: salle d'audience du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville.

L'huissier de justice

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°345/2019/BZ-C
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N°	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
01	16305 du 31-03-17	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1ha00a00ca	VILLAGE NGATSOU	POOL	MALLE TENE Pascaline
02	16656 du 20-07-17	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 4.000,00m2	VILLAGE NGATSOU	POOL	MALLE TENE Pascaline
03	20624 du 16-09-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 629,66m2	KINTÉLÉ (QUARTIER ECOLE PRIMAIRE MBALOUR)	POOL	IKOGNE Emmanuel
04	20209 du 10-05-19	Sect P14, bloc 140 ; Plle 03bis ; Sup : 198,90m2	21BIS, RUE DZIELE	6-BZV	MANGOUANDA Jean
05	20639 du 19-09-19	Sect P13, bloc 283 ; Plle 3 ; Sup : 500,03m2	1, RUE MALOUKOU (QUARTIER MOUKONDO)	4-BZV	MBOALA Lucien Pierre René
06	20857 du 10-10-19	Sect P11, bloc 109 ; Plle 13 et 14 (ex 533) ; Sup : 508,08m2	533, RUE LENINE	5-BZV	ASSELE Hermann
07	20625 du 16-09-19	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 391,00m2	MAKABANDILOU (ACADEMIE MILITAIRE)	9-BZV	ONGUENDE Bervelyne Carmella
08	16505 du 08-06-17	Sect -, bloc - ; Plles 4 et 17 ; Sup : 800,00m2	LIFOULA (TERRE INTALI)	POOL	YOKA MBOYAKA Adnette Carole
09	16506 du 08-06-17	Sect -, bloc - ; Plles 03 et 18 ; Sup : 800,00m2	LIFOULA (TERRE INTALI)	POOL	YOKA KEKA Nadège Thècle Tatiana
10	20661 du 26-09-19	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 277,40m2	10, RUE PASTEUR NGUILI (MAKABANDILOU)	9-BZV	AVOUMBA Mehl Scheler
11	20659 du 26-09-19	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 4.050,00m2	VILLAGE IMPANI	POOL	GULU Armel Yannick
12	19650 du 29-06-18	Sect P9, bloc 130 ; Plle 11 ; Sup : 246,31m2	111, RUE SAINTE-ANNE	5-BZV	Enfants IBATA
13	20644 du 20-09-19	Sect P5, bloc 31 ; Plle 07 (ex09) ; Sup : 265,19m2	97, RUE OSSELE	4-BZV	BADIAGA ABDRAHAMANE et Ibrahima BADIAGA
14	19358 du 06-04-18	Sect P10, bloc 37 ; Plle 06 ; Sup : 202,75m2	100, RUE KONGO	5-BZV	OBONGO née OBA Brigitte Irène
15	20888 du 17-10-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 3.194,87m2	KINTELE STADE	POOL	Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA BABACKAS
16	20853 du 08-10-19	Sect P11, bloc 98 ; Plle 12 ; Sup : 300,00m2	1583, RUE BANGANGOULOU	5-BZV	Michelle OBOA
17	20487 du 06-08-19	Sect P14, bloc 78 ; Plle 26 ; Sup : 306,89m2	1, RUE TSAMPOKO	6-BZV	BONO Schadrac De Grâce
18	19772 du 26-12-18	Sect -, bloc - ; Plles 6 et 15 ; Sup : 800,00m2	LIFOULA	POOL	ATTINSOUSSI Florent Wilfrid
19	20173 du 26-04-19	Sect AT, bloc 24 (ex12) ; Plle 49 (ex11) ; Sup : 492,04m2	11, RUE MONGOLE LAURENT (NGAMBIO)	4-BZV	MAKOSSO A. C.
20	19935 du 08-02-19	Sect P2, bloc 101 ; Plles 11 et 14 ; Sup : 304,72m2	49BIS, RUE MONGOS	3-BZV	ALAKOUA Joel Gislain
21	20489 du 06-08-19	Sect K, bloc 14 ; Plle 17 ; Sup : 367,78m2	AVENUE DES RAILS	3-BZV	Enfants OMBAKA
22	20746 du 30-09-19	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 391,62m2	RUE SOLFERINO (QUARTIER MANIANGA)	9-BZV	OSSOUBETOUMBA Rodney Viannery
23	20482 du 05-08-19	Sect P5, bloc 11 ; Plle 05 ; Sup : 267,00m2	88, RUE MASSOUKOU	4-BZV	MOMBOULI EBAMA Prince Herauld
24	20641 du 20-09-19	Sect J, bloc 19 ; Plle 06 ; Sup : 300,00m2	OCH CASE N°J434/V	3-BZV	MAKITA née MOUELE Marie-Jeanne
25	20859 du 11-10-19	Sect AT, bloc 33 (ex 27) ; Plle 10 (ex 5) ; Sup : 404,39m2	RUE NGANGA GUILLAUME	4-BZV	ZOMAMBOU BONGO Blanche Adèle
26	20613 du 12-09-19	Sect P3, bloc 40 ; Plle 5 ; Sup : 352,96m2	54, RUE YAKOMAS	3-BZV	EKAKA Gisèle
27	20813 du 30-09-19	Sect -, bloc - ; Plle 6 ; Sup : 400,00m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	MATISSA Ado Patricia
28	20816 du 30-09-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 4.800,00m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	MATISSA Ado Patricia
29	20652 du 23-09-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 827,94m2	QUARTIER NGAMBAMOU	POOL	OTOKA Rock
30	16025 du 25-01-17	Sect -, bloc - ; Plle 20 ; Sup : 400,00m2	DJIRI	POOL	DZABOUA MONKALA
31	15645 du 29-11-16	Sect P13B, bloc 39 ; Plle 8 ; Sup : 400,00m2	12, RUE MVILA (QUARTIER MOUKONDO)	4-BZV	ABERE Roselyne
32	4564 du 07-07-18	Sect BD4, bloc 166 ; Plle 4 et 5 ; Sup : 792,77m2	25, RUE NGO	9-BZV	OKAKA Jacqueline
33	19675 du 10-07-18	Sect P5, bloc 64 ; Plle 10 ; Sup : 405,64m2	79, RUE LOUINGUI	3-BZV	MAFOUMBA née OKAKA Marie Noëlle
34	19661 du 04-07-18	Sect -, bloc - ; Plle 12 ; Sup : 400,00m2	KINTELE	POOL	MAFOUMBA née OKAKA Marie Noëlle
35	19750 du 25-07-18	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 535,00m2	ACADEMIE MILITAIRE	9-BZV	MAFOUMBA née OKAKA Marie Noëlle
36	19756 du 26-07-18	Sect -, bloc - ; Plle 1 ; Sup : 2.569,17m2	DJIRI	9-BZV	ABERE Roselyne
37	20599 du 05-09-19	Sect P11, bloc 39 ; Plle 07 (ex 1030) ; Sup : 267,24m2	1030, RUE BORDEAUX	5-BZV	OMINGA Charlotte Bénédicte
38	20916 du 21-10-19	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 4.815,53m2	MAKABANDILOU	9-BZV	OBOA André Lionel
39	20568 du 02-09-19	Sect AT, bloc 31 (ex97) ; Plle 06 ; Sup : 377,73m2	66, RUE MPOUA YVES (NGAMBIO LA BASE)	4-BZV	LOUKOULA-ZOLA Laurence Roxanie
40	20137 du 17-04-19	Sect CJ, bloc 152 ; Plle 11 ; Sup : 603,06m2	RUE NON DENOMMEE (MASSENGO)	9-BZV	ENDZONGO Aimé Albert
41	19333 du 22-08-18	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 411,99m2	MAKABANDILOU	9-BZV	OBA OPOUKI Prechy Rachy
42	20578 du 03-10-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.318,38m2	QUARTIER COMO (OLLOMBO)	PLATEAUX	EYELE NGANONGO François
43	20843 du 07-10-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 10.000,00m2	NDOUA (YIE)	POOL	MABOUNDOU NSONA Jenny Mercia
44	20650 du 23-09-19	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 378,05m2	KINTELE	POOL	MBANDZA Gilbert
45	20739 du 27-08-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.320,00m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	MOUANDA Yvon Fortuné

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 04 novembre 2019

Le Chef de Bureau,
Gilbert MBANDZA.

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Des étudiants de l'université Marien Ngouabi expérimentent le développement des bioénergies

Dans le cadre de la formation des jeunes, le Réseau africain sur les énergies renouvelables (en Anglais ACERA: Africa clean energy research alliance) dont le Congo est membre a organisé du 22 au 25 octobre un atelier sur le thème: «Les énergies renouvelables et le développement économique» à l'Institut national de recherche en sciences exactes et naturelles (IRSEN), à Brazzaville. L'objectif visé était de vulgariser les technologies liées aux énergies renouvelables pour faire face aux changements climatiques et à la problématique de la diversification de l'économie congolaise. Les participants ont effectué à l'occasion une visite dans une structure agro-pastorale de la place.

Les participants suivant une communication

Alternatives aux énergies fossiles, les énergies renouvelables ou bioénergies, notamment le biogaz, la bioélectricité ou le biocarburant sont formées à partir de la biomasse, un ensemble des matières organiques d'origine végétale ou animale. Sous la supervision du Pr Bernard Mpassi Mabiala, enseignant-chercheur à la faculté des Sciences et techniques de l'Université Marien Ngouabi, également point focal du réseau ACERA, des enseignants venus de Tanzanie et d'Ouganda, doctorants et pré-doctorants de l'Université Marien Ngouabi ont entrepris une immersion pédagogique dans une exploitation agropastorale à Madibou, dans le 8e arrondissement de Brazzaville pour s'imprégner des processus de fabrication de la biomasse.

Sa maîtrise permettra également aux étudiants de comprendre les fonctionnalités d'une ferme et surtout sa gestion, a laissé entendre Bernard Mpassi Mabiala. Au-delà d'un simple terrain de recherche, la ferme fait partie de leur cadre professionnel en tant que spécialiste en énergie renouvelable. Il est donc fondamental qu'ils y expérimentent ou trouvent leurs sujets de recherche, a-t-il poursuivi. *«Je travaille sur un projet de développement du biogaz à partir des déjections animales. J'utilise particulièrement un mélange d'urine et d'excréments de porc, qui seront transformés en gaz dans un appareil appelé bio digesteur. Si ce projet trouve un financement, je peux mettre en place une unité de production du gaz qui va créer de l'emploi. Car, j'aurai besoin de plusieurs personnes pour la récolte de la biomasse»*, a indiqué Prince, un étudiant en Master II, option Energie à la faculté des Sciences et techniques.

Avec le développement des énergies renouvelables, ces chercheurs congolais entendent contribuer à la réduction des effets nocifs des changements climatiques et partant, à la protection de l'environnement. En plus d'être polluantes, les énergies fossiles sont également coûteuses et épuisables. Or, les énergies renouvelables constituent une alternative efficace, moins coûteuse et capable de créer rapidement de l'emploi. En Afrique, l'Ouganda est assez avancé dans ce domaine. Plusieurs étudiants ougandais bénéficient régulièrement de financement dans la création des micro-entreprises de bioénergie, a révélé le point focal de l'ACERA.

Au Congo, il faut amplifier la vulgarisation tant du côté des scientifiques que du côté des agriculteurs et éleveurs, car la production des bioénergies permet d'envisager une amélioration efficiente de la fourniture de l'offre électrique et du gaz.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

SYNDICAT

Vers le renouvèlement des instances de la CSTC

La Confédération syndicale des travailleurs du Congo a tenu vendredi 25 octobre dernier, à Brazzaville, sous les auspices de son président, Elault Bello Bellard, sa session ordinaire du conseil confédéral. Les membres du bureau, 87 au total, venus de tous les départements du Congo, ont planché sur plusieurs points: les raisons de la non convocation du congrès ordinaire alors prévu en décembre 2016; l'institution d'une cotisation extraordinaire relative à la tenue du premier congrès de cette confédération syndicale la plus représentative du Congo; la convocation du premier congrès de la CSTC, etc.

Les syndicalistes

Dans son allocution d'orientation ouvrant la session, Elault Bello Bellard a rappelé la nécessité de renouveler les instances. Quoique la prorogation du mandat de l'actuel conseil confédéral à l'issue des travaux de la session de 2016 ait été effective. Il faut permettre au secrétariat de réaliser son programme et d'enclencher le processus de la participation de la CSTC aux élections professionnelles puis de préparer son premier congrès ordinaire.

Tenant absolument à l'organisation de ce premier congrès ordinaire, et ce malgré la récession économique et financière, le président de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo a proposé au conseil une cotisation de 10.000 F.CFA par adhérent, étalée sur 5 mois. Après quoi, sera convoquée la première session qui permettra le renouvellement des instances. L'objectif est de donner un nouveau souffle à la CSTC, pour une meilleure prise en charge des préoccupations des syndiqués.

Le président Elault Bello Bellard a, enfin, interpelé les membres sur la nécessité des cotisations statutaires, de la création des unités de production et des mécanismes qui devraient permettre de générer des revenus pour réaliser les objectifs de l'organisation.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

PERSONNES VIVANT AVEC HANDICAP

Disposer des données statistiques fiables

En collaboration avec la mairie de Makélékélé, l'ONG italienne Communauté promotion et développement (CPS) et l'association congolaise Groupement des intellectuels et ouvriers handicapés du Congo (GIOHAC) ont mené en juillet et août derniers une enquête sur les personnes vivant avec handicap (PVH) dans 11 quartiers de l'arrondissement 1 Makélékélé. La restitution de cette enquête a été faite lundi 29 octobre 2019 par Franca Selenia, représentante de la CPS Congo. En présence d'Amédée Matouba, conseiller technique de l'administrateur-maire de Makélékélé.

Franca Selenia

L'enquête a été réalisée grâce à la collaboration de Maurice Maurel Kiwounzou, administrateur-maire de Makélékélé, avec les autorités administratives, les chefs et secrétaires des arrondissements. But: viser à partager toutes les données collectées pendant l'enquête afin d'adopter un projet aux besoins réels des PVH.

Au total, 1.807 PVH ont été recensées dont 845 hommes, soit 46,8% et 962 femmes, soit 53,2%. On trouve différents handicaps: le handicap physique ou mental, le handicap sensoriel, le double ou triple handicap, le handicap moteur. Parmi ces handicaps, le plus élevé est le handicap moteur dont le pourcentage est de 60,2%. Ces derniers ont pour causes: maladie, sorcellerie, guerre, AVC (Accident vasculaire cérébral), infection, accident et agression.

Concernant le niveau d'études de scolarité, il a été constaté que sur les PVH recensées, 22% ne sont pas scolarisées, 25 % ont atteint le niveau primaire, 33% le collège, 35% le lycée et 7% l'université.

Au niveau du travail et de la formation, la moitié des PVH enregistrées n'ont pas d'occupation. 36% ont un métier, 35% sont en formation et 32% sont admis à la retraite. Le travail le plus fréquemment réalisé est le petit commerce exercé devant la parcelle ou dans les marchés. A la Fonction publique, on enregistre 15 hommes et 4 femmes vivant avec handicap. Le nombre est insuffisant, selon Franca Selenia, mais ce qui est intéressant c'est de trouver des représentants des PVH dans différents ministères.

Des chefs de quartiers et des PVH

«L'enquête a été mue par la nécessité d'avoir des données assez fiables de la population handicapée grâce auxquelles, nous pouvons agir de façon efficace et précise sur cette catégorie désavantagée. Nous sommes convaincus que cette étude préalable du contexte est impérative pour créer des actions humanitaires valables et pour donner des suggestions aux pouvoirs publics en vue d'une meilleure prise en charge des PVH», a déclaré Franca Selenia. La CPS et le GIOHAC ouvrent conjointement depuis 2017. Le premier arrondissement à être recensé fut Bacongo en 2017, le deuxième Ouenzé en 2018.

L'ONG italienne CPS créée en 1974, est une organisation internationale bénévole autonome inspirée des principes de solidarité et de fraternité. Sa mission est de promouvoir la coopération entre les peuples et le développement intégral de la population humaine.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA et Vitia KOUTIA *(Stagiaire)*

SANTÉ

Améliorer la survie des cancéreux ...

Dans le cadre de la lutte contre le cancer, un séminaire sous-régional d'immuno histo chimie réunissant les médecins pathologistes et les techniciens de laboratoires d'anatomie cytologie pathologique des Centres hospitaliers universitaires de Brazzaville (Congo) et de Bujumbura (Burundi) s'est tenu à Brazzaville. Organisé par la Direction générale du CHUB, en partenariat avec l'ONG française pathologie cytologie développement (PDC), ce séminaire a permis de renforcer pendant deux semaines les compétences du personnel des deux centres. De ce cette rencontre, il ressort que les résultats sont encourageants pour un traitement personnalisé du cancer.

Les participants à la clôture du séminaire

Ce séminaire s'est achevé le 28 octobre 2019. Il avait pour objectifs de permettre un traitement personnalisé du cancer, d'améliorer la survie des malades atteints de cette maladie, de rendre disponible et accessible la technique d'immuno histo chimie ainsi que le matériel nécessaire à la pratique de la technique manuelle d'immuno histo chimie.

Pendant la session, les participants ont peaufiné leurs connaissances sur plusieurs aspects dans la pratique de l'immuno histo chimie qui exige une coopération entre le médecin pathologiste et le technicien de laboratoire. La rencontre a ainsi complété le traitement du cancer, qui hier, n'était lié qu'à l'examen morphologique.

L'immuno histo chimie permet d'affiner le diagnostic. Aujourd'hui, grâce à l'apprentissage innovante, les malades pourront profiter de ce qu'on appelle la thérapie ciblée, qui sera également utilisée dans la prise en charge des prélèvements au laboratoire d'anatomie cytologie pathologique. Elle permettra, entre autres, de faire un diagnostic précis des cancers; d'étudier la nature de la cellule cancéreuse; d'apprécier le comportement des cellules cancéreuses et l'agressivité du cancer.

Selon un participant, la technique apprise *«est manuelle; elle demande quand même beaucoup de connaissances dans certains domaines, comme l'immunologie et l'histologie. C'est une technique qui consiste à prendre les antigènes, les anticorps…Au-delà, le médecin pathologiste sur son microscope optique pourra voir la coloration au niveau des lames établies au cours de cette technique.»* La pratique de l'immuno histo chimie exige un environnement sain et fiable, avec des équipements adéquats.

Clôturant les travaux, le directeur général du CHU-B, Sylvain Villiard s'est félicité, en présence de Jean-Félix Peko, président du comité médico-technique du CHU-B, chef de service laboratoire d'anapathologie, du travail déjà réalisé dans ce cadre en vue d'améliorer la qualité des soins au CHU-B. *«Nous avons investi environ 50 millions pour améliorer un peu le diagnostic posé. L'atelier auquel les techniciens ont participé épouse la volonté d'améliorer le diagnostic particulièrement au niveau du cancer»*, a-t-il indiqué.

L'atelier a débouché sur la création d'un cadre de réflexion dénommé Société congolaise de pathologie (SOCOPE). Celle-ci entend organiser ses premières journées dans un avenir proche. Au Congo 600 à 700 nouveaux cas de cancers sont notifiés chaque année dans le département de Brazzaville. Le diagnostic de certitude du cancer est établi au laboratoire par les anatomo-cyto-pathologistes.

Alain-Patrick MASSAMBA

SOCIÉTÉ ET DÉVELOPPEMENT

Chevron Congo appuie un projet d'autonomisation des jeunes filles vulnérables prises en charge par l'association ASI à Brazzaville et Pointe-Noire

Le lancement du projet d'autonomisation des jeunes filles vulnérables prises en charge par l'association Actions pour la Solidarité Internationale, en sigle ASI, a eu lieu le 30 octobre 2019 dans les locaux de l'antenne de ladite association à Pointe-Noire en présence de Monsieur Abdoulaye Ndiaye, Directeur de ASI Congo, Madame Katia Mounthault-Tatu, Directrice des relations publiques et institutionnelles de Chevron Congo, des membres de l'équipe de ASI et des filles bénéficiaires dudit projet.

Photo de famille

Un lot des fournitures scolaires, des équipements informatiques incluant des ordinateurs et imprimantes multifonctionnelles ont été remis par la directrice des relations publiques et institutionnelles de Chevron Congo, marquant ainsi le lancement des ateliers d'alphabétisation visant à former et autonomiser les filles vulnérables, victimes de violences en tout genre.

60 filles prises en charge par ASI ont été sélectionnées à Brazzaville et Pointe-Noire pour suivre ces cours d'alphabétisation en Français et une formation en informatique pour une durée de douze mois afin d'acquérir des connaissances nécessaires à leur autonomisation et leur insertion socio-professionnelle selon l'approche méthodologique et psychologique de prise en charge de filles vulnérables déployée par ASI Congo.

«La formation en informatique offre une opportunité à certaines d'entre elles de se spécialiser dans les métiers des services informatiques et à d'autres qui ont déjà suivi des formations telles que la couture, la coiffure, l'hôtellerie et la mécanique de s'appuyer sur cette formation pour améliorer leurs revenus en se lançant dans le e-commerce ou la vente en ligne de leurs biens et services», a indiqué Abdoulaye Ndiaye. Au terme de la formation, ce projet vise également à accompagner ces filles à la mise en œuvre d'une coopérative de services informatiques et technologiques afin de garantir la pérennisation leurs activités génératrices de revenus et leur autonomisation.

Au terme d'un échange avec ces jeunes filles et répondant à leurs questions et préoccupations, Katia Mounthault-Tatu leur a rappelé *«qu'il vaut mieux savoir lire, écrire et compter avant de chercher à faire un métier. Cela permet de maitriser son métier, de mieux analyser ce que l'on fait et de prendre les meilleures décisions pour pérenniser son activité. Ces ateliers vous donnent une chance unique d'apprendre et à terme d'améliorer vos conditions de vie et votre futur. Gagnez de l'argent c'est bien, mais gagner de l'argent de bonne manière, c'est encore mieux ».*

De son côté, Abdoulaye Ndiaye n'est pas resté insensible devant la grande valeur ajoutée apportée par Chevron Congo à l'association ASI, à travers ce projet d'autonomisation des jeunes filles vulnérables. Cette double formation, qui sera accompagnée d'autre ateliers permettant à ces jeunes filles de s'exprimer et de se libérer par la parole, sera un grand pas vers le reconstruction mentale et identitaire ainsi que leur émancipation.

Avant de clôturer la rencontre, Madame Gisèle Massala, formatrice en peinture des filles d'ASI à Pointe-Noire, a remercié la société Chevron Congo au nom de toutes les filles de ASI Congo pour cette initiative innovante, et a promis de faire bon usage du matériel reçu tout en encourageant les filles bénéficiaires à donner le meilleur d'elles pour en profiter.

DEVELOPPEMENT

« C'est maintenant le bon moment pour investir en Afrique et dans les PME africaines »

Paris - France, le mercredi 30 octobre 2019 - Tony O. Elumelu, Promoteur de la Fondation Tony Elumelu (TEF) et Président du Groupe United Bank for Africa (UBA) et de Heirs Holdings, a ouvert la conférence "Ambition Africa" organisée par le Club France-Africa Invest.

Lors de son discours d'ouverture, M. Elumelu a exhorté les investisseurs français, à la recherche d'opportunités d'investissement à long terme, à se tourner vers l'Afrique.

Au cours de sa présentation de Tony Elumelu au public, le Ministre Français de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, a déclaré que la France pourrait se positionner pour orienter les investissements vers l'Afrique afin de mettre fin au cycle de la pauvreté et d'accélérer le développement au niveau mondial. Il a salué la position de M. Elumelu sur le renforcement des PME en Afrique afin de catalyser le développement. *"Nous partageons la même ambition de soutien aux PME et aux entrepreneurs africains, car cela est essentiel pour le développement économique de l'Afrique"*, a-t-il déclaré, évoquant la passion de M. Elumelu pour la création de richesse sur le continent africain.

Réitérant la position de partenariat avec l'Afrique sur les investissements à long terme, M. Le Maire a déclaré: *"Nous veillerons à ce que les investissements en Afrique soient durables, exemplaires et respectueux de l'environnement. Nous voulons aller vite dans la course contre la pauvreté et le renoncement, sur tout le continent"*.

Tony Elumelu a pour sa part déclaré: *"Nous devons faire beaucoup mieux et faire preuve de beaucoup plus de discernement pour canaliser les fonds vers les marchés émergents. Ces marchés présentent d'énormes opportunités ainsi que des risques pour les investisseurs, mais ceux-ci doivent répondre à un besoin essentiel de catalyse et d'amélioration de l'économie. Nous saluons les sociétés comme Total, Bouygues, Accor, Orange et Bolloré, ainsi que d'autres qui ont accepté ce défi, mais il reste encore beaucoup à faire"*, a-t-il déclaré.

M. Elumelu a souligné l'importance des apports de capitaux privés en Afrique, avec un accent particulier sur les investissements dans les petites et moyennes entreprises, moteurs de l'économie africaine. Il a déclaré que l'Afrique comptait la population active la plus jeune au monde, avec plus de 60% de sa population âgée de moins de 25 ans. Cela, a-t-il dit, apparaît comme une tragédie démographique potentielle qui pourrait se révéler être le plus grand atout du continent si les jeunes trouvent des emplois et des opportunités économiques.

Selon lui: *"Les Africains n'ont pas besoin d'aide. Nos jeunes ont plutôt besoin d'investissements"*.

"Les capitaux privés constituent une force positive de développement en Afrique. Nous avons une importante population de jeunes, enthousiastes et novateurs. Ils cherchent des solutions aux problèmes de leurs communautés, mais sont limités par l'accès aux capitaux et aux investissements, au mentorat et à la formation. Bien géré, ce type d'investissement peut non seulement générer des capitaux, mais aussi renforcer la création d'emplois, la gouvernance d'entreprise et contribuer à l'amélioration des pratiques commerciales durables". Il a cité l'impact et le taux de croissance des lauréats de la Fondation Tony Elumelu comme preuve du potentiel des PME en Afrique aujourd'hui. Sa fondation a pour ambition de consacrer 100 millions de dollars de sa fortune familiale au financement de plus de 10 000 entrepreneurs africains sur une période de dix ans.

M. Elumelu a salué les initiatives du Président Français, S.E. Emmanuel Macron, visant à renforcer les relations entre la France et l'Afrique, et a conclu en invitant les investisseurs à envisager d'investir en Afrique sur le long terme.

EDITIONS LE LYS BLEU (FRANCE)

Ouvrir des nouveaux horizons aux auteurs congolais

En séjour de travail à Brazzaville, les responsables des Editions Le Lys bleu ont animé le 29 octobre dernier, une conférence-débat à la Faculté des lettres de l'Université Marien Ngouabi sur le thème : « Repenser l'avenir du livre face aux nouveaux médias ». Il n'y a pas de mariage mais plutôt une alliance entre le livre numérique et le livre papier.

Dans le même élan, une seconde rencontre a été organisée à la librairie des Dépêches de Brazzaville, pour faire connaître leur édition, et présenter le livre du dramaturge Henri Djombo, ''L'avenir est dans ma tête'', ainsi que des ouvrages qu'ils ont déjà édités.

Pour Benoît Couzi, fondateur et patron des Editions Le Lys bleu, qui avait à ses côtés son directeur de la communication Guy Migrenne, et Omer Massoumou, doyen par intérim de la faculté des lettres, l'imprimé ne peut pas suivre au pas des avancées technologiques. Mais cela ne veut pas dire que la littérature va pâtir de l'ère du numérique. *«Les nouveaux dispositifs du livre entraînent de nouvelles pratiques de lecture, de nouveaux genres et de nouvelles formes littéraires. En 2018 par exemple, le chiffre d'affaires de l'édition numérique en France s'élevait à 212 millions d'Euros. Une augmentation de 5% par rapport à l'année précédente. La part des ventes numériques dans le chiffre d'affaires total des éditeurs s'établit aujourd'hui à plus de 8%. Le nombre de références en vente était de 780.000 titres numériques, soit 13% d'accroissement par rapport à l'année dernière. Ces chiffres montrent combien le numérique occupe de plus en plus une place importante et que les éditeurs et les écrivains lui font confiance. Mais le livre papier semblerait avoir encore de beaux jours devant lui ».*

Benoît Couzi a fait observer *«qu'aujourd'hui, on lit de moins en moins avec le papier et beaucoup plus avec le numérique. La littérature en format numérique est une littérature à part entière. Le livre numérique offre une lecture nomade et pratique au développement de la littérature car son contenu ne diffère pas de celui en version papier. Il est un grand atout pour la littérature qui n'a aucune raison de se défaire du papier pour vivre. Le livre papier ne disparaîtra pas totalement ni à court ni à moyen termes. Le broché sera peut-être un instrument du passé, mais il sera un élément primordial de notre culture et de nos connaissances ».* Il a estimé que : *«Le numérique ne s'impose pas comme un frein pour les maisons d'édition, mais plutôt un dépassement. Nous devrions simplement nous arrimer aux nouvelles exigences pour demeurer ».*

De g à dr: Guy Migrenne, Henri Djombo et Benoît Couzi

Une vue partielle des étudiants

Pendant la seconde rencontre qui a eu lieu à la librairie des Dépêches de Brazzaville, en présence du ministre-écrivain Henri Djombo, les orateurs ont souligné qu'ils ont voulu faire connaître les missions dévolues à leur maison d'édition, et ouvrir des horizons nouveaux aux auteurs congolais et africains. *«Créée en France il y a trois ans, Le Lys bleu a pour crédo de développer la littérature, la servir au plus grand nombre. Elle a déjà édité plus d'une centaine d'écrivains africains, et une quarantaine d'auteurs congolais dont Henri Djombo dans son livre ''L'avenir est dans ma tête''. Le Lys Bleu nourrit l'ambition d'installer au Congo son site de distribution des œuvres d'écrivains africains ou ayant un lien avec l'Afrique»,* a-t-il assuré.

Alain-Patrick MASSAMBA

ANNONCE

PROPOSITION D'AFFAIRES

La Société EQUAPHARM porte à la connaissance du public qu'elle recherche des grossistes (H/F) dans les villes de Pointe-Noire et de Brazzaville, pour la commercialisation de son produit de traitement d'eau «AQUATABS».

CONTACTS :
PNR : (+242) 06 655 60 13
05 752 41 20
BZV : (+242) 06 843 78 53
Mail : aquatabs@equapharm.com

PNUD

Au service des peuples et des nations

APPEL A PROPOSITIONS DE PROJETS/Start-up au Service du Développement Durable

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) collabore avec les populations à tous les niveaux de la société pour contribuer à bâtir des nations résilientes pour une croissance durable et inclusive qui améliore la qualité de vie de tous.

La présente procédure d'appel à projet/propositions est tout particulièrement liée au projet Innovation Lab Congo du PNUD qui entend recenser des solutions locales qui apportent des réponses concrètes aux problèmes de développement du Congo. Le projet Innovation Lab Congo vise à faire émerger des solutions pragmatiques développées par des communautés afin d'en établir une cartographie des solutions aux problèmes de développement. Le but est d'identifier, développer et élargir la portée des innovations locales.

Le projet Innovation Lab Congo, avec son laboratoire d'innovation, a pour vocation de faire émerger au niveau local une intelligence collective pour tester de nouvelles approches, explorer des idées ambitieuses et novatrices, tester un portefeuille de solutions qui inspireront des changements dans la manière d'appréhender les questions complexes de développement du Congo.

Les candidats doivent adresser leurs offres à:

Monsieur le Représentant du PNUD,
Angle Avenue cardinale Emile Biayenda (ex-Foch)/Rue Behagle
B.P.: 465, Brazzaville (Congo), Tél.: (242) 02 282 81 57 63
(242) 02 282 81 50 38/
(242) 06 660 85 76/(242) 06 667 75 99 - E-mail: registry.cg@undp.org

L'appel d'offres est ouvert et les documents pertinents sont mis en ligne à travers le lien http://procurement-notices.undp.org

La date limite pour la soumission des offres par les organisations au titre du présent appel est fixée au 15 novembre 2019 à 17h30 (heure de Brazzaville).

Nous vous remercions et attendons avec intérêt votre offre.

Cordialement,

Emma NGOUAN ANOH
Représentant Résident a.i
06 novembre 2019

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE
OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA
B.P.: 4613 - Tél.: (242) 05.534.46.83 - E-mail: secretariatoffice14@gmail.com -
98, Avenue Linguissi PEMBELLOT
Rond-Point ex-BATA, à côté de l'immeuble des Officiers 9 étages- Pointe-Noire -Congo
Paul Bernard BATIA,
Notaire

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique reçu par Maître Paul Bernard BATIA, Notaire soussigné, le 06-07-2018, et enregistré à Pointe-Noire, le 11-07-2018, folio 127/20 n°4946, il a été constitué une société commerciale aux caractéristiques suivantes:

Dénomination: «ROYAL SERVICES»;

Forme sociale: Société à Responsabilité Limitée (S.A.R.L.) ;

Associés: Monsieur Frédéric Igore BIKANDOU NDOUMA et Madame Yonelle Beralda KIGNOUNGOU NIANGUI ;

Capital social: Un million (1.000.000) de Francs CFA de cent (100) parts de dix mille (10.000) Francs CFA de valeur nominale ;

Siège social: 7/7 de Dany, vers CEPT ISAAC, Arrondissement III, Tié-Tié, Pointe-Noire - République du Congo ;

Objet social: Garage, Tôlerie, soudure, Peinture, Mécanique; Location véhicules ; Lavage auto; Courtier en Assurance; Auto-Ecole; Forage d'eau potable.

Durée: (99) années, à compter de son immatriculation;

RCCCM: numéro CG/PNR/18 B 299.

Pour avis,
Le Notaire.

Maître Léole Marcelle KOMBO
Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718, Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE AFRICA FARMING SARL

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 03 Octobre 2019, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 03 Octobre 2019, sous le folio 114/4 N° 458, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: AFRICA FARMING, en sigle «A.F.» ;

Forme: Société à Responsabilité Limitée;

Capital: Cinq millions (5 000 000) de francs CFA, divisé en cinq cents (500) parts de dix mille (10 000);

Siège social: 2, Rue Loango, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo;

Objet: La société a pour objet, en République du Congo:
-Agro-alimentaire et industrielle;
-Elevage des bovins.

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM ;

Gérant: Monsieur MANTOT Valery;

RCCM: CG/PNR/19 B 399.

Pour insertion légale
Maître Léole Marcelle KOMBO

AVIS DE RECRUTEMENT

Membre d'un Groupe International et important Etablissement financier de la place, recherche pour son siège à Brazzaville, un Responsable de sa cellule de Communication institutionnelle.

MISSIONS :

La Cellule de communication institutionnelle a pour mission de proposer la politique, la stratégie et les moyens nécessaires à la bonne gestion et au pilotage de la communication institutionnelle de l'Etablissement, de manière à véhiculer la meilleure image possible, reflétant les valeurs et le niveau de performance de l'Institution. Elle est notamment chargée d'organiser des évènements et manifestations visant la promotion de l'image de marque de l'Institution.

ACTIVITES DU POSTE :

Sous la responsabilité du Secrétaire Général, le Responsable de la Cellule de Communication institutionnelle aura pour missions:
* Définir, en concertation avec le Directeur Général, la stratégie globale de l'établissement en matière de communication et mettre en œuvre des actions de communication institutionnelle vers les différents publics ;
* Proposer et faire valider le plan de communication annuel, ainsi que le budget associé, visant la promotion de l'image et de la marque de l'Institution ;
* Définir les cibles et les priorités en cohérence avec la stratégie et les missions de l'établissement;
* Assurer la responsabilité hiérarchique et organisationnelle de l'équipe ;
* Animer et coordonner les relations (interface) avec les médias au mieux des intérêts de l'Institution ;
* Assurer une veille informationnelle pour identifier toutes informations touchant l'Institution et proposer une action pertinente et adaptée ;
* Identifier à l'échelle nationale et sectorielle des rendez-vous majeurs et à fort impact institutionnel, et proposer la participation de l'Institution ;
* Evaluer les actions de communication et leur pertinence en consolidant la remontée des informations et actions auprès de la hiérarchie ;
* Participer activement au comité de direction…

QUALIFICATIONS REQUISES :

De formation par BAC + 5 en communication ou autre spécialité avec une expérience en communication de 3 à 5 ans, vous avez des compétences dans le métier de la communication et une expérience en management. La maîtrise de la langue anglaise serait un atout.

COMPETENCES :

1) Savoirs généraux

• Bonne connaissance des théories et des concepts de communication institutionnelle;
• Bonne connaissance des technologies de communication et multimédia (imprimerie, édition, audiovisuel, multimédia, PAO, web, réseaux sociaux…) et des panels internet ;
• Bonne connaissance des règles déontologiques, éthiques et contraintes juridiques et règlementaires du domaine de l'information (droit au respect de la vie privée, copyright, droits d'auteurs) ;
• Bonne connaissance de l'environnement institutionnel et des problématiques de la banque ;

2) Savoir-faire opérationnels :

• Elaborer un plan de communication annuel ainsi que le budget associé ;
• Préconiser des actions ou approches de communication pertinente en lien avec les orientations stratégiques de l'Institution;
• Concevoir, faire valider et assurer le suivi des différents supports de communication institutionnelle ;
• Planifier l'activité et élaborer un tableau de bord de pilotage pour le suivi et le reporting ;
• Hiérarchiser les priorités et gérer les urgences ;
• Evaluer et mesurer les retombées des actions ou supports de communication ;
• Rédiger, recueillir, vérifier, sélectionner, actualiser et prendre l'approbation des informations et contenus à diffuser ;
• Rédiger des procédures pertinentes pour le meilleur encadrement de l'activité et des interactions ;
• Motiver, mobiliser et fédérer ses équipes ;
• Capacité à conduire et animer une réunion et capacité à gérer un projet.

Si vous correspondez au profil, soumettez-nous votre candidature à l'adresse suivante : frecrutement 2018@gmail.com

La date de clôture de dépôt des candidatures est fixée au 15 novembre 2019.

FOOTBALL

Candido Valdo à l'épreuve du Sénégal

Le sélectionneur brésilien des Diables-Rouges A, Candido Valdo Oliveira, a dévoilé mercredi 6 novembre 2019 la liste des joueurs sur lesquels il va compter pour le début des éliminatoires de la CAN 2021. L'odyssée débute le mercredi 13 novembre par un déplacement périlleux au Sénégal, le super-favori du groupe I (Sénégal, Congo, Guinée Bissau, Eswatini). Le match a lieu en province, précisément à Thiès.

Le patron technique de l'équipe nationale du Congo est chargé d'une mission commando destinée à redorer le blason d'une sélection qui ne donne plus l'assurance d'une qualification depuis deux éditions de Coupe d'Afrique des nations (CAN). La crise de résultats est devenue quasiment structurelle et a coûté aussi une éclipse du Congo sur la scène internationale.

Candido Valdo

Le contrat de Valdo est sans ambages. Il le sait. Il doit, avec le concours de ses employeurs et des joueurs qu'il a librement choisis, mettre fin à une léthargie qui n'a que trop duré, soulevant la grogne de l'opinion sportive congolaise. Pour leur part, les salaires alloués aux sélectionneurs étrangers ont toujours nourri la polémique. Celui de Valdo, considéré exorbitant, à tort ou à raison, dans le contexte de crise économique et financière actuel, ne fait pas exception.

C'est dans cet imbroglio que Candido Valdo est appelé à réaliser l'exploit. En dévoilant sa récente liste, il a affirmé ne pas fuir ses responsabilités: *«Je ne vais pas changer le métier. Je joue mon avenir sur les deux matchs à venir»*. Il s'est engagé à aller à Thiès *«pour la bataille et non pour participer à la fête du Sénégal»*.

Candido Valdo est-il sur la bonne voie pour atteindre cet objectif? Difficile de s'exprimer, de l'avis même du concerné qui a confié n'avoir que *«5% de chance»* de l'emporter face aux Lions du Sénégal. Il a affirmé avoir fait des choix de joueurs qu'il faut pour défendre les chances du Congo à Thiès. De son groupe, il a exclu deux joueurs ayant manqué à l'appel lors de la précédente journée Fifa, sans justification convaincante: Mavis Tchibota et Merveil Ndockyt. Il assume aussi la non-sélection de celui que d'aucuns considèrent comme le meilleur gardien de but du moment, Barel Mouko qui évolue en RDC.

Des journalistes ont attiré son attention sur le fait qu'une équipe nationale compétitive est celle dans laquelle figurent des joueurs qui sont en forme au moment de la sélection. Comme arguments à cette remarque et à d'autres critiques Valdo a dit, en substance, que même si certains joueurs convoqués ne sont pas titulaires dans leur club en Europe, ils les connaît mieux et sont meilleurs que ceux qui jouent régulièrement ailleurs.

La balle est aujourd'hui entre les pieds de Candido Valdo. Le public espère tout simplement que la réalité, souvent têtue, ne sera pas là pour le confondre.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Gardiens de but: Christoffer Mafoumbi (Blackpool/Angleterre), Pavel Ndzila (Etoile du Congo), Giscard Mavoungou (AS Cheminots).

Défenseurs: Fernand Mayembo (Le Havre/France), Elie Ikouma (CARA), Carof Bakoua (AS Otohô), Ravy Tsouka (Vasteras SK/Suède), Dorvel Dibékou (Etoile du Congo), Hugo Konongo (Sepsi OSK/Roumanie), Dimitri Bissiki (AS Otohô), Béranger Itoua (Sohar FC/Oman).

Milieux de terrain: Amour Loussoukou (Stade tunisien/Tunisie), Durel Avounou (SM Caen/France), Gaius Makouta (SC Braga/Portugal), Harvy Ossété (Diables-Noirs).

Attaquants: Thievy Bifouma (Yeni Malatyaspor/Turquie), Yhoan Andzouana (KSV Roeselare/Belgique), Junior Makiessé (US Tataouine/Tunisie), Prince Vinny Ibara (Beerschot/Belgique), Silvère Ganvoula (VFL Bochum/Allemagne), Juvhel Tsoumou (FCSB/Roumanie), Yann Moukombo (Etoile du Congo).

RUGBY

Au RC Taureau, la première Coupe du Congo

Il y avait du rugby le week-end dernier à l'espace du Trentenaire de la société Total E & P Congo à Pointe-Noire. Des rencontres dans le cadre de la première édition de la Coupe du Congo que les Brazzavillois du RC Taureau ont remportée au nez et à la barbe des clubs de la capitale économique.

Le ballon ovale est déjà organisé en fédération au Congo. Elle est dirigée par Paulin Mandoumou. Des ligues existent aussi et ont leurs compétitions. La Fédération a, quant à elle, son championnat national. Elle vient d'élargir l'horizon de ses compétitions avec la Coupe du Congo, et a choisi la ville de Pointe-Noire pour abriter les 1er et 2 novembre derniers la première édition. Cinq équipes étaient en lice: Congalie, Bar'Bar' et Intouchables, toutes de Pointe-Noire; Stade et RC Taureau, deux formations de Brazzaville.

Bien que le rugby reste encore un sport discret au Congo, réservé à quelques *«happy few»,* ces rencontres sportives, disputées dans le meilleur esprit sportif, ont appelé un public surtout d'initiés. Car l'autre public, anonyme, semblait plutôt s'ennuyer. Il découvrait de visu le ballon ovale qu'il ne suit souvent que grâce à la télévision.

Les rugbymen du RC Taureau de Brazzaville, bien bâtis physiquement comme l'indique le nom de leur équipe et mieux outillés techniquement, ont sans surprise atteint la finale. De même que Bar'Bar' de Pointe-Noire, qui s'appelait Rugby club ponténégrin (RCP) au milieu des années 1980.

La finale a longuement entretenu le suspense. Et au bout du temps réglementaire, l'égalité a persisté (12-12). Cela a contraint les deux protagonistes à disputer la prolongation qui a permis au RC Taureau de l'emporter par *«mort subite»*: 15-12.

Pour Bernard Mouandza, secrétaire général de la Fédération congolaise de rugby, *«petit à petit, le rugby congolais est en train de se frayer du chemin. On aurait pu organiser un championnat national, mais dépourvu de moyens financiers, et pour ne pas terminer l'Olympiade sans activité, nous avons pensé organiser la Coupe du Congo».*

Equateur Denis NGUIMBI

Le capitaine du RC Taureau recevant le trophée

Classement final:

1.RC Taureau. 2.Bar-Bar. 3.Stade Brazzavillois. 4. Congalie. 5. Les Intouchables.

Repères

***L'assemblée générale élective de la sous-section Congo de l'Association internationale de la presse sportive (AIPS) se déroulera le 13 décembre prochain à Brazzaville.**

***Les Springboks ont remporté samedi 2 novembre dernier au Japon la Coupe du monde de rugby. En finale, l'Afrique du Sud a battu l'Angleterre 32 à 12. Après 1995 et 2007, c'est la troisième fois que les Sud-Africains remportent cette coupe.**

***En confiant l'exclusivité de l'habillement des sélections nationales à la marque Macron, la Fédération congolaise de football (FECOFOOT) a fait des émules. L'équipementier italien habillera aussi les sélections de handball. Le contrat de partenariat avec la Fédération congolaise de handball (FECOHAND) a été signé lundi 4 octobre à Brazzaville.**

***Au Championnat du monde U17 de football, il n'y a plus aucune équipe africaine en course. Le Sénégal, dernier représentant africain en huitièmes de finale, n'a pas sauvé l'honneur mercredi 6 novembre face à l'Espagne devant qui il s'est incliné (2-1). Avant le Sénégal, le Nigeria et l'Angola ont été sortis au même stade de la compétition. Le Cameroun, quatrième équipe africaine, avait été déjà éliminé au premier tour.**

***La Confédération africaine de football (CAF) a résilié *«avec effet immédiat»* le contrat d'agence qu'elle avait passé avec Lagardère Sports, a annoncé mardi 5 novembre le groupe français qui *«conteste fermement»* cette décision qu'il juge *«illégale, abusive et non fondée».* Le contrat, signé en septembre 2016 par l'ancien président, Issa Hayatou (1987-2017), et son ex-secrétaire général, Hicham El Amrani, s'étendait jusqu'en 2028. Il était lié à la *«commercialisation des droits médias et marketing des tournois de la CAF».* La CAF avait confié les droits médias et marketing du football africain à la société française pour un montant d'un milliard de dollars.**

***Programme de la Ligue 1 de football du Congo. Jeudi 7 novembre, Patronage Sainte-Anne a reçu l'AS Otohô (0-0) à Massamba-Débat. Le gros des matchs a lieu le week-end. Diables-Noirs et FC Kondzo ont rendez-vous samedi 9 à Massamba-Débat, avant de ceder la pelouse à Inter Club et l'AC Léopards. La sixième journée se fermera sur quatre oppositions dimanche 10 novembre: Tongo FC-RCB et JST-Nico-Nicoyé à Massamba-Débat; V.Club-Mokanda-CARA et AS Cheminots-Etoile du Congo à Pointe-Noire.**

CLINIQUE GUENIN
Société à responsabilité limitée
Au capital: 610 000 000 F. CFA
Siège social: Pointe-Noire, 106, AVENUE NETO - B.P.: 1252
Arrondissement n°1 EMERY PATRICE LUMUMBA
République du CONGO

AVIS D'INSERTION

Suivant acte sous seing privé du 19 juillet 2019, enregistré sous le numéro 1047 folio 166/2, en date du 10 Septembre 2019 à la Recette de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre de TIE-TIE, la Clinique GUENIN SARL a procédé à la modification de son objet social et a modifié ainsi l'article 2 alinéa 1 des statuts:

Article 2 alinéa 1 ancien: Objet social

La société a pour objet en tout pays et plus particulièrement en République du Congo, directement ou indirectement :

L'ouverture et le fonctionnement de toute activité médicale et paramédicale et en particulier:

-Soins médicaux, chirurgie, vaccinations, visites d'embauches périodiques ou annuelles, hospitalisation, importation médicaments et matériels médicaux, échographie, radiologie, location de personnel, scanneration.

Article 2 nouveau: OBJET SOCIAL

La société a pour objet en tout pays et plus particulièrement en République du Congo, directement ou indirectement:

L'ouverture et le fonctionnement de toute activité médicale et paramédicale et en particulier:

-Consultation médecine spécialisée, consultation chirurgie générale, consultation chirurgie spécialisée, consultation d'anesthésie et réanimation ;

-Soins de médecine spécialisée, soins de chirurgie générale, soins de chirurgie spécialisée, soins d'anesthésie et réanimation ;

-Hospitalisation de médecine générale, hospitalisation de médecine spécialisée, hospitalisation de chirurgie générale, hospitalisation d'anesthésie et réanimation ;

-Opérations de chirurgie générale et de chirurgie spécialisée ;

-Examens spécialisés en médecine générale, en médecine spécialisée, en chirurgie générale, en chirurgie spécialisée, en anesthésie réanimation ;

-Laboratoire, analyse médicale, prélèvement, transport d'échantillon, anatomie pathologique Imagerie médicale, scanner, IRM, doppler ;

-Assistance médicale d'urgence, assistance médicale sur sites, location d'ambulance, location de matériels transports en ambulance, intervention d'urgence ;

-Evacuation sanitaire locale et internationale, escorte médicale aux voyageurs, rapatriement de corps, intermédiaire par les assurances internationales ;

-Médecine du travail, visites d'embauches marine marchande, médecins conseils des sociétés et du personnel, vaccinations, médecine Oil & Gas, médecine des plongeurs ;

-Importation de matériel médical, importation des médicaments, importation de consommables médicaux, vente de matériel médical, vente de consommables médicaux.

Dépôt au Greffe du tribunal: Les actes relatifs à la modification de l'objet social ont été déposés au greffe du tribunal en date du 10 septembre 2019 sous le numéro 19 DA 1202.

Inscription modificative: Le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier a été modifié en au Greffe du tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du 10 septembre 2019, sous le numéro RCCM CG/PNR 08 B 51.

Le Gérant

COMMENTAIRE

Le sport congolais a mal à ses dirigeants

C'est curieux, vraiment curieux: de nombreux gestionnaires d'associations nationales ont toujours clamé sur tous les toits qu'ils souffrent. Ils sont des bénévoles qui se passionnent certes pour leur discipline préférée, mais les moyens financiers leur font défaut pour la développer. Pourtant, ils s'entêtent à rester à leurs postes! Ils veulent tout juste rester là pour des honneurs, ou pour l'argent qui, finalement, les intéresse?

L'histoire d'un dirigeant ayant détourné des fonds alloués par le ministère des Sports court les rues. On ne voulait pas prêter l'oreille à la rumeur. En s'amplifiant, elle a fini par intéresser tout le monde.

Logiquement, un dirigeant dont l'indélicatesse est prouvée devrait avoir le courage et l'honnêteté de démissionner de son poste! Certains statuts fédéraux sanctionnent les actes délictueux commis par leurs membres par l'exclusion ou la radiation. Mais au Congo, il arrive souvent que le dirigeant aux mains sales ne renonce pas. Pire, il continue à organiser des activités dévolues à sa fédération. Il s'assoit ainsi sur les statuts dont il a pourtant tiré sa légitimité. On n'a pas besoin de dire le droit ou d'être cerbère du sport pour appliquer les statuts de l'organisme auquel on appartient!

Ils sont nombreux, ceux qui ''sucent'' allègrement l'Etat, se remplissent les poches. Ils le font avec cynisme, sans gêne et sans scrupule. On dirait un réseau d'escrocs organisé pour ruiner l'Etat. Peut-on alors conclure que le sport est devenu comme un fonds de commerce où l'Etat enrichit des individus qui prétendent être des bénévoles sacrifiés?

Le problème est que, parfois, ces gens bénéficient de la complicité de certains agents publics. Ils ont un parapluie? Le sport congolais est finalement infecté d'hypocrites, qui clament tout haut désirer des résultats, mais qui font tout pour aider leurs protégés à perpétuer le pillage du précaire budget du ministère des Sports, en se satisfaisant des miettes qui tombent des tables de leurs corrupteurs.

Jean ZENGABIO

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION
Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Éducatif
(PRAASED)
Unité de Coordination du Projet

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 08/2019 /MEPSA/UCP-PRAASED «RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INTERNE DU PRAASED»

I. Contexte
Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale co-finance le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif pour un montant restructuré de 30 millions de dollars US. A cet effet, l'Unité de Coordination du PRAASED a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: Recrutement d'un Auditeur Interne du PRAASED.

II. Mission de l'Auditeur Interne
Sous la supervision directe du Coordonnateur du Projet, l'auditeur interne a pour mission principale de s'assurer de l'application, par le projet des procédures dans les domaines de l'administration générale, de la gestion financière et de la passation des marchés. Il/elle exécute les missions d'Audit Interne en conformité avec les normes internationales (normes IFACI et IIA) régissant la pratique professionnelle de l'audit interne et les procédures admises.

A cet effet, l'auditeur procèdera à toutes les vérifications et contrôles qu'il/elle jugera nécessaires en la circonstance, en conformité avec les normes d'audit en la matière. L'examen comprendra tous les tests, confirmations, observations et vérifications jugées utiles.

III. Profil et qualifications requis
Le candidat devra:
- être titulaire d'un diplôme d'un ordre professionnel comptable reconnu (IFAC, FIDEF…) ou expert-comptable diplômé agrée ou être titulaire d'un diplôme (Licence, Maîtrise, Master, DESS Audit, MSTCF, DECF, DESCF, Ecole de Commerce, ou équivalent);
- Avoir une expérience pertinente dans la conduite des missions d'audit, d'expertise comptable, de conseil en gestion et dans la passation des marchés, de préférence des projets financés par la BM, BAD, FIDA, Union Européenne etc.
- Avoir au moins une expérience pertinente en tant qu'auditeur dans un cabinet d'audit (niveau senior), d'expertise comptable ou en tant qu'auditeur interne dans un projet financé par la Banque Mondiale, BAD, FIDA…;
- avoir au moins une expérience pertinente en tant qu'auditeur dans un cabinet d'audit (niveau senior), d'expertise comptable ou en tant qu'auditeur interne dans un projet financé par la Banque Mondiale, BAD, FIDA…;
- Avoir en sus une expérience pertinente comme responsable de gestion financière et comptable (DAF, RAF, Chef Comptable…) dans une structure publique, privée ou dans un projet de développement serait un atout;
- Il est souhaitable que le consultant ait une bonne connaissance des procédures et directives de la Banque Mondiale en matière de gestion financière et de passation de marchés. Une expérience pratique dans la gestion des projets de développement serait un atout;
- Une expérience similaire en tant qu'Agent d'une Agence de Gestion Fiduciaire (AGF) ou cabinet d'expertise comptable (suivi de la mise en œuvre des procédures internes, tenue et élaboration d'états financiers, de rapport de suivi financiers, élaboration et contrôles budgétaires, encadrement et formation de personnels des administrations publiques…) dans un projet de développement à financement extérieur serait un atout supplémentaire;
- Avoir une expérience avérée dans la conduite des équipes d'audit (interne/externe) en cabinet, dans une entreprise ou dans un projet ainsi qu'une expérience dans la mise en place de service ou département d'audit interne dans une entreprise, dans un département ou unité de gestion de projet serait un avantage significatif;
- Une expérience dans la mise en place de service ou département d'audit interne dans une entreprise, dans un département ou unité de gestion de projet serait un avantage significatif;
- Avoir une maitrise des outils informatiques de base (MS Excel, Word, PowerPoint,..) et logiciel de gestion comptable (TOMPRO, SUCCESS ou autres);
- Avoir la capacité de travailler sous pression et faire preuve d'un esprit d'indépendance;
- Avoir une probité morale et intellectuelle;
- Avoir le sens de responsabilité et de confidentialité;
- Avoir une bonne maîtrise du français et bonne capacité de rédaction et de communication.
- La connaissance de l'Anglais serait un atout.

IV. Dossier de candidature
Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet composé de:
- une lettre de motivation;
- un curriculum vitae détaillé;
- des copies des diplômes ou tout autre document justifiant la formation (les originaux seront demandés à la phase d'entretien pour les candidats inscrits sur la liste restreinte);
- des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience dans le domaine de l'audit.

V. Processus de recrutement
Le processus comprendra:
- Une analyse des dossiers;
- Un entretien devant un panel.

VI. Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)
Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, heure locale.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique ou sous plis fermé, au plus tard le 19 novembre 2019 à 14 heures, heure locale avec mention «Avis de recrutement d'un Auditeur Interne du PRAASED».

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est:

Unité de Coordination du PRASSED
À l'attention de monsieur Calixte KOLYARDO,
Coordonnateur du PRAASED
Adresse: 133 Avenue Marechal LYAUTEY,
en face du CHU, à côté de l'UNESCO
E-mail: praaseducp@gmail.com,
Téléphone: 06 701 74 68, Brazzaville-Congo.

Fait à Brazzaville, le 4 novembre 2019

Le Coordonnateur du PRAASED

Calixte KOLYARDO

World Health Organization
Regional Office for Africa

Organisation Mondiale de la Santé
Bureau Régional de l'Afrique

Organizaçâo Mundial de Saüde
Escritorio Regional Africano

Facsimilé:+ 47 241 39501/39503 or + 242 83 95 01183 95 03 or Direct Fax:+ 47 241 39 508 or+ 242 83 95 08

In reply please refer to:
Prière de rappeler la référence:
Favor citar a referencia:

Le 27 Septembre 2019

Cher potentiel soumissionnaire:

OBJET: ITB-RPE2019/007 - Ustensiles de cuisine

Vous êtes cordialement invité à soumettre une proposition pour l'achat des ustensiles de cuisine au département des achats et approvisionnement, conformément aux documents joints

Annexe 1	Offre technique
Annexe 2	Offre commerciale
Annexe 3	Conditions générales des bons de commande
Annexe 4	Informations sur les soumissionnaires
Annexe 5	Formulaire de déclaration sur l'honneur
Annexe 6	Engagement de confidentialité

CHRONOGRAMME

1) Les offres doivent être reçues ou expédiées par courrier express au Service des achats et des approvisionnements de l'OMS/AFRO aux l'adresses spécifiées dans l'avis d'appel d'offres, au plus tard, le 20 Novembre 2019 à 14:00 (heure de Brazzaville)

2) Les Annexe 3;4;5 et 6 de l'appel d'offre ITB-RPE2019/007 ci-joint devraient également être signés.

3) Le soumissionnaire potentiel qui souhaite obtenir des éclaircissements sur des questions techniques, contractuelles ou commerciales peut le notifier par courrier électronique à l'adresse afrgoafrobids@who.int (Utiliser la référence: ITB-RPE2019/007). Les demandes de clarification devraient nous parvenir au plus tard le 14 novembre 2019. L'équipe du Service des achats et des approvisionnements de l'OMS/AFRO répondra par écrit (par courrier électronique uniquement) à toute demande de clarification de la demande de propositions qu'elle recevra avant la date butoir de soumission des offres.

Un document consolidé des réponses de l'OMS à toutes les questions posées (y compris une explication de la demande, mais sans identifier la source de l'enquête) sera envoyé à tous les soumissionnaires potentiels ayant reçu le dossier d'appel d'offres.

4) L'évaluation des offres et la sélection du fournisseur seront effectuées conformément aux termes de références de l'appel d'offres.

N.B.: Les documents de l'appel d'offres peuvent être retirés au Bureau de l'OMS, à la Cité du Djoué, ou envoyer une intention de soumissionner à l'adresse suivante: afrgoafrobids@who.int

Nos salutations les meilleures.

M. Koffi AGBLEWONU

Regional Procurement and Supply Service Manager
General Management Cluster (GMC)